

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction : M. Yvan Rochat, M. Jean-Claude Stevan, Mme Alessandra Roversi, Mme Valérie Walther-Palli

Contact : Tél.: 022 306 06 20, Fax: 022 306 06 21, e-mail: communication@vernier.ch

Mairie de Vernier, CP 520 - 1214 Vernier, Tél.: 022 306 06 06, Fax: 022 306 06 60, Horaires d'ouverture 9h-12h et 14h-17h, Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro: Budget 2011, Parution: 15 décembre 2010

Journal tiré à 16'800 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

LOGO FSC

Sommaire



© DR

P. 8

Modifications à la route de Vernier

Suite à l'installation d'IKEA, le Canton a planifié différentes mesures d'adaptation de la circulation dans cette zone. Découvrez les principaux changements qui entreront en vigueur le 12 décembre.



© Administration fédérale

P. 10-11

Obtenir une carte d'identité aisément

Afin de faciliter vos démarches pour l'obtention de votre carte d'identité, ces 2 pages donnent toutes les informations pratiques notamment concernant la photo requise par les autorités.



© DR

P. 16

Musique classique : un concert unique

Un cadeau juste avant Noël: de jeunes artistes reconnus viendront nous faire découvrir de belles œuvres musicales et notamment un trio d'un compositeur genevois.



© UNIGE

P. 19

entraide intergénérationnelle

D'un côté des étudiant-e-s ne trouvant pas de logement, de l'autre des aîné-e-s vivant seul-e-s ou en couple dans de grands appartements : l'occasion d'établir un partenariat ?



© DR

P. 32-33

Maison de Quartier des Libellules

Interview des animateurs de cette nouvelle structure : découvrez les nombreux projets et activités et notamment les ateliers d'écriture avec le Vernier Bondy Blog.

Partenariat entre communes, un sujet d'actualité

Les communes genevoises s'associent de plus en plus sur des projets donnés. Vernier n'a pas moins de 8 projets de collaborations en cours. Un bon moyen de partager les coûts et le savoir-faire de chacun.

Dans certains domaines, les communes ont tout à gagner. Premièrement, en s'associant, elles partagent les coûts et réalisent ainsi des projets qu'elles n'auraient pu assumer seules. Ensuite, en échangeant leurs idées, les municipalités peuvent enrichir leurs projets de nouveaux concepts.

Actuellement, Vernier travaille avec d'autres communes sur 8 projets principaux dans des domaines aussi vastes que le social, l'écologie, les travaux publics, la culture ou l'administration. Tour d'horizon.

Association famille d'accueil

Le 1er janvier 2011, la nouvelle loi sur les structures d'accueil à la journée (anciennement «mamans de jour») entrera en vigueur. Auparavant, ce mode de garde n'était pas réellement structuré et les mamans de jour étaient payées en mains propres par les parents. Dorénavant, le système va être officialisé: les accueillantes à la journée seront engagées par un contrat cadre signé par les parents et le tarif de garde correspondra aux revenus de ces derniers. «Enfin, un statut décent pour ces accueillantes familiales», se réjouit le maire de Vernier, Thierry Apothéloz, en charge du dossier.

Ainsi, Meyrin et Vernier ont décidé de créer une structure administrative pour gérer l'accueil familial de jour: «Inau-

gurée en avril dernier, l'association, qui emploie 2 coordinatrices et une secrétaire-comptable, gère 70 places d'accueil, soit 35 pour Vernier et 35 pour Meyrin, relève Anne Kummer, responsable du service de la petite enfance de Meyrin. D'ici Noël, toutes les familles d'accueil et les parents devront régulariser leur situation en s'inscrivant à notre service. Pour l'instant, nous sommes très satisfaits de l'avancée du projet, d'ailleurs les communes de Dardagny et Satigny ont montré un vif intérêt pour nous rejoindre.»

Thermographie

Début 2009, Vernier et Meyrin ont uni leurs efforts pour acquérir un outil permettant d'analyser les déperditions d'énergie sur leur territoire respectif, grâce à la thermographie, processus permettant de visualiser ces pertes grâce à des photographies prises par hélicoptère.

À l'heure actuelle, les deux communes utilisent les analyses thermographiques pour sensibiliser les particuliers à améliorer la perméabilité de leur

maison, une mauvaise isolation étant la principale source de perte d'énergie. Ainsi, par le biais de leurs services de l'énergies, Vernier et Meyrin se positionnent pour que les particuliers obtiennent des subventions accordées par le canton et la confédération: «Si l'on souhaite réduire les émissions de CO2 des bâtiments, il faut être prêt à faire un effort en donnant un coup de pouce aux privés», relève Yvan Rochat, conseiller administratif à Vernier.

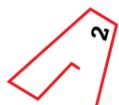
Votre bâtiment perd-il de l'énergie ?

Exposition

- Thermographie aérienne : photos Meyrin Vernier
- Point info énergie, aides financières
- Conseils bâtiment et isolation

Forum Meyrin 16+17 octobre 10h-18h 2009

Meyrin - Chef de territoire, Meyrin, Commune de Vernier, Commune de Meyrin



Construction d'une passerelle entre Onex et Vernier

D'ici à 2013, piétons et cyclistes pourront rejoindre la presqu'île d'Aire (Vernier) depuis le parc des Evaux (Onex) grâce à une passerelle érigée au-dessus du Rhône: «Dans un périmètre restreint, on trouve plus de 10'000 habitants des deux côtés de la berge, précise Yvan Rochat. Cette construction permettra ainsi de relier deux belles infrastructures publiques, soit la piscine du Lignon et le centre sportif des Evaux.» L'établissement de cette passerelle, qui vise essentiellement à favoriser la mobilité douce, raccourcira considérablement les parcours entre les deux rives du Rhône et évitera aux usagers de la petite reine et aux piétons d'emprunter le pont Butin.

Les coûts, divisés à part égale entre Onex et Vernier, sont également assumés par les Services Industriels de Genève (SIG). En effet, SIG prévoit de faire passer un collecteur d'eaux usées sous la passerelle.

Réaménagement du quartier de la Concorde

À cheval sur les communes de Genève Ville et Vernier, le quartier de la Concorde abrite plusieurs immeubles anciens détenus en grande partie par la Fondation HBM Emile Dupont (fondation immobilière de droit public).



Lieu d'implémentation de la passerelle sur le Rhône qui permettrait aux piétons et cyclistes de relier le Lignon à Onex sans passer par le pont Butin.

Actuellement, les deux communes, la fondation, ainsi que le canton de Genève établissent un plan directeur de quartier dans le but de densifier ce territoire situé entre l'avenue de l'Ain, le chemin des Sports et l'avenue d'Aire: «Il est question de construire un éco-quartier, de favoriser la mobilité douce et de gérer ces transformations en étant à l'écoute de la population, explique Yvan Rochat. Cette collaboration permettra également la construction d'aménagements communs comme des bâtiments prévus pour le scolaire et le parascolaire.»

Les habitants du quartier ont aussi leur mot à dire puisqu'ils ont créé une association pour exposer leurs avis sur l'avancée du projet, même si, pour l'instant, il se trouve encore au stade des préliminaires.

Réaménagement de la zone industrielle des Batailles

Partagée entre Meyrin et Vernier, la zone industrielle des Batailles va faire l'objet d'un travail de planification exigeant au vu du manque d'attention prêtée à cette zone: «Il faut régler les problèmes de circulation de cette zone,

© Urnaplan



Quartier de la Concorde en 1932.



Quartier de la Concorde en 2010.

affirme Yvan Rochat. Un passage à niveau a été fermé par les CFF. Nous avons donc évoqué la possibilité de construire un passage sous-voies.»

Figurent également au programme l'unification du système d'éclairage public sur les deux communes et l'obtention du label «Nature et Economie» qui reconnaît le respect de l'environnement dans une zone donnée: «A l'avenir, nous souhaitons attirer des entreprises qui ne sont pas simplement des ferrailleurs», martèle Yvan Rochat.

Fusion des états civils des communes du Mandement et de Vernier

La fusion des états civils de Vernier et des trois communes du Mandement, Dardagny, Satigny et Russin, est en tractation depuis 2007. En effet, depuis 2004, l'ordonnance fédérale sur l'état civil demande aux cantons de définir l'arrondissement de l'état civil en fonction du taux d'activité de celui-ci, taux fixé à 40%.

Selon des statistiques cantonales datant de 2007, l'état civil du Mandement n'atteint pas ce taux et, par conséquent, se doit de fusionner: «Pour des questions de proximité, nous avons proposé de nous regrouper avec le Mandement, relève Nicole Moesching, responsable de l'état civil de Vernier. C'est aussi une plus-value pour notre commune.»

Mais, pour l'instant, le Mandement se montre réticent à cette union, car son administration et ses citoyens aimeraient continuer à célébrer les mariages dans leurs communes: «Nous ne sommes pas pressés», ajoute le maire de Dardagny, Jean-Louis Mory. D'ailleurs, les autorités verniolanes se montrent compréhensives sur le sujet: «Je comprends parfaitement la réticence de mes collègues du Mandement, sachant que l'Office de l'état civil a un rôle central dans la politique de

proximité que nous menons au niveau communal», exprime Thierry Cerutti, conseiller administratif à Vernier.

Ainsi, tant que de nouvelles statistiques n'auront pas montré que le Mandement possède un taux d'activité supérieur à 40%, la fusion restera d'actualité.

Rénovation du Centre sportif de Cointrin

Construite en 1962, la piscine dite «Les Ailes», devenue le Centre sportif de Cointrin ne répond plus à la demande actuelle: «Même si le Centre sportif se situe sur le territoire de la commune de Meyrin, 80% de ses utilisateurs viennent de Vernier, précise Thierry Cerutti. Avec 15'000 usagers potentiels et 6'000 employés issus d'entreprises verniolanes, nous devons de participer à l'agrandissement du centre, qui consisterait à offrir une diversité supplémentaire dans les activités sportives proposées notamment par la rénovation et la dynamisation des terrains de tennis, du bassin de natation et de nouvelles salles destinées aux arts martiaux.»

Avec Meyrin et Vernier, les communes du Grand-Saconnex et de Genève Ville, également concernées par l'utilisa-

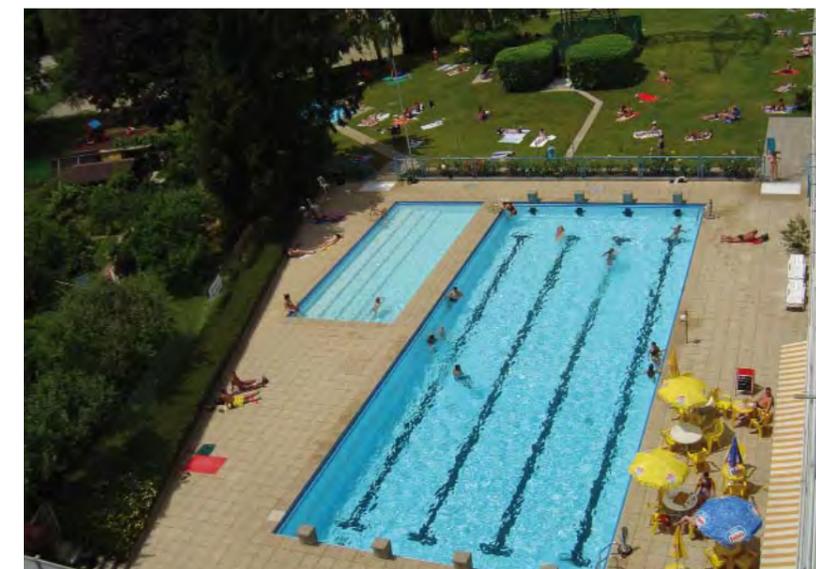
tion du centre, devraient participer financièrement au réaménagement du centre. Estimés à 16 millions de francs, les travaux ne devraient pas débuter avant 2012-2013, les communes et le canton devant se décider sur les aspects financiers et économiques.

Festival international de danse et de musique

En février 2011, devrait avoir lieu le premier festival international de danse et de musique de Genève, réunissant pas moins de 11 communes, dont Bernex, Carouge, Collonge-Bellerive, Genève Ville, Lancy et Vernier. Le conseiller administratif Thierry Cerutti se réjouit de faire participer la Ville de Vernier et son service de la culture à cet événement, créé par le comité du festival de la Bâtie, qui se déroulera dans des lieux insolites comme la piscine du Lignon ou les Tours du Lignon.

Grâce à ce projet, le Fonds intercommunal créé en 2009 par l'association des communes et qui s'élève à 1 million pourra être débloqué. De plus, chaque commune investira environ 20'000 francs dans les projets, mis à part Genève Ville, qui s'acquittera d'une somme plus importante.

Sofia Droz/TLC-ATC.com



La piscine du centre sportif de Cointrin.

Conseil administratif

> séances des 12 et 19 octobre 2010

Téléphonie

Le Conseil administratif (CA) prend acte de l'annonce de Swisscom concernant la suppression de la cabine téléphonique publique devant la Poste d'Aïre.

Parcelles

Le CA renonce à exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente des parcelles 3600 et 4618, au lieu-dit Blandonnet.

Autorisations de construire

Préavis communaux

DD 103'872 : Association genevoise du Coin de Terre - Construction de deux groupes de deux villas mitoyennes,

panneaux solaires en toiture, places de parc extérieures - Route du Bois-des-Frères 11. **Préavis favorable**, sous condition de la décision du Conseil municipal par rapport à une dérogation au rapport des surfaces à hauteur de 39%.

APA 33'741 : M. Attif BATRAS - Construction d'un mur en limite de propriété - Route de Montfleury 29.

Préavis défavorable car l'activité déployée sur la parcelle, qui risque d'être pérennisée par les équipements sollicités, est contraire aux objectifs de développement de la ZIMOGA.

APA 33'671 : AVILAG Investissement SA - Installation d'une blanchisserie industrielle - Chemin des Batailles 18.

Préavis favorable.

Décisions cantonales

Autorisations délivrées

DD 103'332 / 2 : DP Cantonal - Dépendance - Etat de Genève - (Elargissement de la chaussée) - Modification du trottoir, construction d'un îlot directionnel - Route de Vernier, chemin de la Croisette, route de Pré-Bois.

APA 32'866 : Commune de Vernier - Ecole d'Avanchet-Jura - Extension de la salle des maîtres - Rue du Grand-Bay 13.

APA 33'476 : GIVAUDAN Suisse SA - Construction de capteurs solaires en toiture - Chemin de la Parfumerie 5.

100 bougies soufflées

L'EMS Châtelaine «Espace de vie» a eu l'honneur de célébrer, le 5 novembre dernier, le centième anniversaire d'Anne-Marie Levrat, une Lucernoise partagée entre ses origines et son histoire.

Des représentants de la Chancellerie d'Etat et du service social de Vernier ainsi que le maire, Thierry Apothéloz, ont tenu à féliciter la jeune centenaire pour son chemin de vie remarquable. Une montre et des fleurs lui ont été offertes ainsi qu'un vol en hélicoptère qui lui permettra de survoler la cité de Calvin où elle réside depuis plus de 65 ans. Anne-Marie Levrat ne vit que depuis 3 ans sur la commune Vernier et elle s'y plaît tout en la découvrant...

Notre centenaire apprécie toutes ces attentions et se réjouit d'ailleurs de fêter son anniversaire avec ses 4 arrières petits-enfants, ses 4 petits-enfants et son fils, venu assister à la cérémonie en compagnie de son épouse. L'émotion était palpable.

Née le 6 novembre 1910 dans le canton de Lucerne, Anne-Marie se marie le jour de ses 33 ans et décide d'emménager à Genève. Dès son arrivée sur le canton, la marche est devenue sa nouvelle passion au profit du patin à glace et du ski qu'elle pratiquait déjà étant jeune: «J'aime marcher car cela me donne l'occasion de contempler la nature car elle est riche, il suffit de la regarder.» Son dynamisme et ses jambes d'athlète lui ont permis de remporter une course organisée par l'EMS Châtelaine l'année passée! La lecture et la philosophie font aussi partie de ses passe-temps, elle s'interroge souvent sur le monde et le mauvais chemin qu'il a emprunté. «J'ai vécu deux Guerres Mondiales et je peux dire qu'il y a eu un sacré changement depuis !

A l'époque, j'étais libraire. Durant la Seconde Guerre, j'ai travaillé dans des bureaux mais aussi en tant que manutentionnaire, ce n'était vraiment pas facile», a-t-elle confié.

Malgré sa curiosité, Anne-Marie n'a jamais voulu s'accommoder aux nouvelles technologies se sentant trop vieille pour apprendre tout ça et dépassée par une telle évolution. Selon elle, il faut savoir se donner des limites et les tenir.

Courageuse dans l'âme, la ravissante centenaire se sent prête à affronter son avenir avec une même idée en tête: «Je ne sais pas où je vais, mais je veux y aller et poursuivre ma route.»

Marie Fall/TLC-ATC.com

Prochain rendez-vous citoyen

Le maire vous reçoit sans rendez-vous le:

**Samedi 4 décembre
de 9h à 12h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,
rue du Village 9 - 1214 Vernier
Bus n° 6, 19 et 28 - Arrêt Vernier-Ecole

Prochaine séance du Conseil municipal

**Mardi 14 décembre
à 20h30**

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm



Thierry Apothéloz, maire de Vernier et Anne-Marie Levrat.



Communication de la direction générale de la mobilité

Mesures de modification de la circulation à Vernier

Suite à l'installation d'IKEA à la route de Vernier, la direction générale de la mobilité (DIM) a planifié différentes mesures d'adaptation de la circulation routière dans le périmètre. L'objectif principal de ces mesures est d'améliorer la progression des transports publics et de détourner le trafic de transit. Ces modifications du trafic prendront effet à partir du 12 décembre 2010.

Pour faciliter le passage des transports publics, l'Ancienne route de Vernier, jusqu'ici à l'usage exclusif des cyclistes et des piétons, a été réaménagée afin de donner aux bus et aux trolleybus un accès plus direct à Vernier-Village. Vélos et piétons pourront naturellement continuer à emprunter ce chemin.

D'autres mesures s'appliqueront aux véhicules privés motorisés afin d'éviter l'engorgement du trafic: la route de Vernier à la hauteur d'IKEA a été élargie afin de créer deux nouvelles voies de présélection, l'une pour entrer sur la

route du Nant d'Avril en venant de la ville de Genève, l'autre pour tourner à gauche sur la route de Pré-Bois en direction de la ville de Genève.

Détournement du trafic automobile par l'avenue Louis-Pictet

Pour maîtriser le trafic de transit et garantir une meilleure progression des transports publics, les automobilistes et conducteurs de deux-roues motorisés devront modifier leur trajet et éviter désormais de transiter par la route communale de Vernier. Ainsi, pour

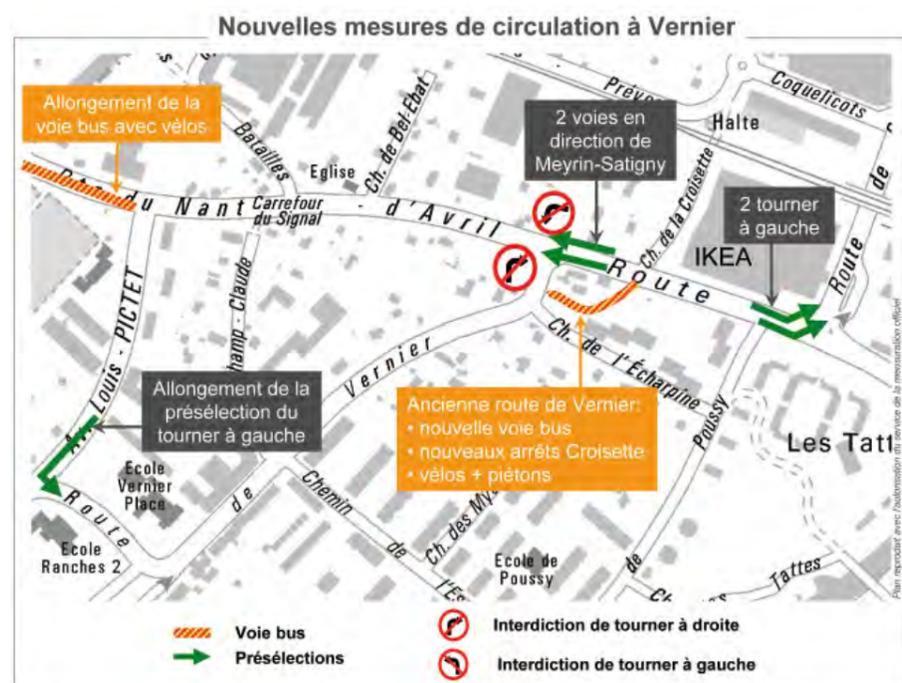
sortir de Vernier-Village en direction de la ville de Genève, il faudra passer par l'avenue Louis-Pictet et tourner à droite sur la route du Nant-d'Avril.

En effet, il a été nécessaire de supprimer le tourner à droite de la route communale de Vernier sur la route cantonale de Vernier (en direction de la ville de Genève), ainsi que le tourner à gauche de la route cantonale de Vernier sur la route communale de Vernier (en direction du quartier de Vernier-Village.) Aucun trafic de transit ne sera donc plus autorisé sur la route

communale de Vernier, qui sera réservée en priorité aux déplacements des habitants à l'intérieur du quartier. En corollaire, la circulation sur l'avenue Louis-Pictet sera améliorée par l'allongement de la présélection du tourner à gauche.

Ces différentes mesures devraient permettre au quartier de Vernier-Village de préserver à la fois une bonne desserte et une certaine tranquillité. Elles feront l'objet d'un suivi très attentif et seront, le cas échéant, réévaluées.

Pour toute information :
Info-service DIM,
tél. 022 546 76 00



TPG : changements au 12 décembre 2010

Le 12 décembre 2010, en concomitance avec l'introduction des nouveaux horaires, l'offre des transports en commun sur le territoire verniois subira un certain nombre de changements :

- Les bus circuleront par le tracé historique de la route de Vernier, ce qui impliquera un déplacement des arrêts *Croisette* qui seront positionnés à la hauteur du café qui porte le même nom;
- Le passage des bus par le tracé historique impliquera la suppression de l'arrêt *Renfile* en direction ville de Genève (cette mesure concerne les lignes 6 et 19);
- L'arrêt *Renfile* de la ligne 23 en direction Palettes / ZIPLO sera positionné à mi-chemin entre le pont CFF et IKEA afin de favoriser la présélection des bus au carrefour route du Pré-Bois - route de Vernier ;
- La ligne 28 effectuera les arrêts *Croisette* et *Renfile* dans les deux sens ;
- L'offre de la ligne 57 sera renforcée car elle circulera désormais jusqu'à minuit tous les soirs, à une cadence de 30 minutes et sera aussi exploitée le dimanche à la même cadence, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. L'arrêt *Jardin Alpin*, situé sur la commune de Meyrin, s'appellera *Jardin-Alpin-Vivarium*;
- L'arrêt *Lyon* en direction de Vernier sera supprimé pour les lignes 6, 10, 19 et 27. Les utilisateurs de ces lignes devront se rendre à 22-Cantons sous le pont CFF.

Subventions pour l'achat de deux-roues électriques:

Recevez jusqu'à 650 francs pour l'achat d'un vélo ou d'un kit d'assistance !

Depuis le 1^{er} septembre 2010, une subvention cantonale pour les deux roues électriques est venue s'ajouter à la subvention communale en vigueur depuis 2009.

Subvention communale :

Si vous êtes domiciliés sur la commune de Vernier et que vous achetez dans un magasin de la commune (Sport XXX à Balexert, Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aïre ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney) votre vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur votre vélo, vous pouvez bénéficier jusqu'à fin 2010 d'une subvention communale de CHF 400.-.

Subvention cantonale :

Une subvention cantonale supplémentaire de CHF 250.- est allouée depuis le 1^{er} septembre (également valable sur les scooters ou motos électriques).

Ainsi, vous pouvez recevoir jusqu'à CHF 650.- de subventions cummülées (communale et cantonale) en présentant la facture de l'achat et une carte d'identité au poste de la police municipale (rue du Village 38, 1214 Vernier du 9h à 12h et de 14h à 17h).

Attention, si votre achat n'a pas été fait sur la commune, seule la subvention cantonale de CHF 250.- peut être perçue (également au poste de la police municipale).

	Acheté à Vernier	Acheté hors de Vernier
VAE (avec ou sans plaque)	CHF 400.- de subvention communale et CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale
Scooters ou motos électriques	CHF 250.- de subvention cantonale	CHF 250.- de subvention cantonale

Une photo réussie pour votre carte d'identité

De nombreux clients se présentent au service de l'état civil pour établir une carte d'identité en ayant une photo ne respectant pas les critères imposés par la Confédération.

Dès lors, nous vous incitons à lire attentivement les informations détaillées dans l'encadré en page 11. Par ailleurs, afin de faciliter vos démarches, voici un rappel des procédures à suivre pour l'obtention d'une carte d'identité.

Tout citoyen suisse domicilié sur le territoire communal désirant une carte d'identité doit se présenter personnellement (les enfants dès 7 ans) au service de l'état civil, 9, rue du Village, 1214 Vernier de 9h à 12h et de 14h à 17h. (Bus 6-19-52, arrêt «Vernier-Ecole»)

Nous insistons sur le délai minimum de 15 jours pour obtenir ce document et malheureusement nous ne pouvons en aucun cas accélérer les demandes.

Service de l'état civil, tél. 022 306 06 30
Email: etat-civil@vernier.ch

Les documents requis sont :

- 1 photo passeport récente selon critères p. 11
- Livret de famille ou certificat individuel d'état civil, ou acte de famille
- Attestation d'établissement pour les Confédérés
- Ancienne carte d'identité

Pour les mineurs :

- 1 photo passeport récente selon critères p. 11
- Présence obligatoire de l'un des parents au guichet
- Signature obligatoire dès l'âge de 7 ans (présence indispensable)
- Jugement de divorce des parents (l'original), avec la mention de l'autorité parentale
- Pour les parents non mariés, et même si le père de l'enfant a reconnu ce dernier, seule la mère peut commander une carte d'identité

Tarifs :

- Adultes (valable 10 ans) CHF 70.-
- Enfants de moins de 3 ans (valable 3 ans) CHF 35.-
- Enfants de 3 à 17 ans (valable 5 ans) CHF 35.-

Changement de nom :

Toute personne ayant procédé à un changement de nom suite à un mariage, un divorce, une simplification, etc. doit nous en apporter la preuve. Dans ces cas le passeport doit nous être retourné pour annulation en plus de la carte d'identité.

Déclaration perte et/ou vol :

En cas de vol, perte ou destruction d'une carte d'identité, le titulaire doit remplir une déclaration y relative établie par notre service. Cette prestation coûte CHF 10.-

Rappel: les communes ne peuvent plus fournir de passeports

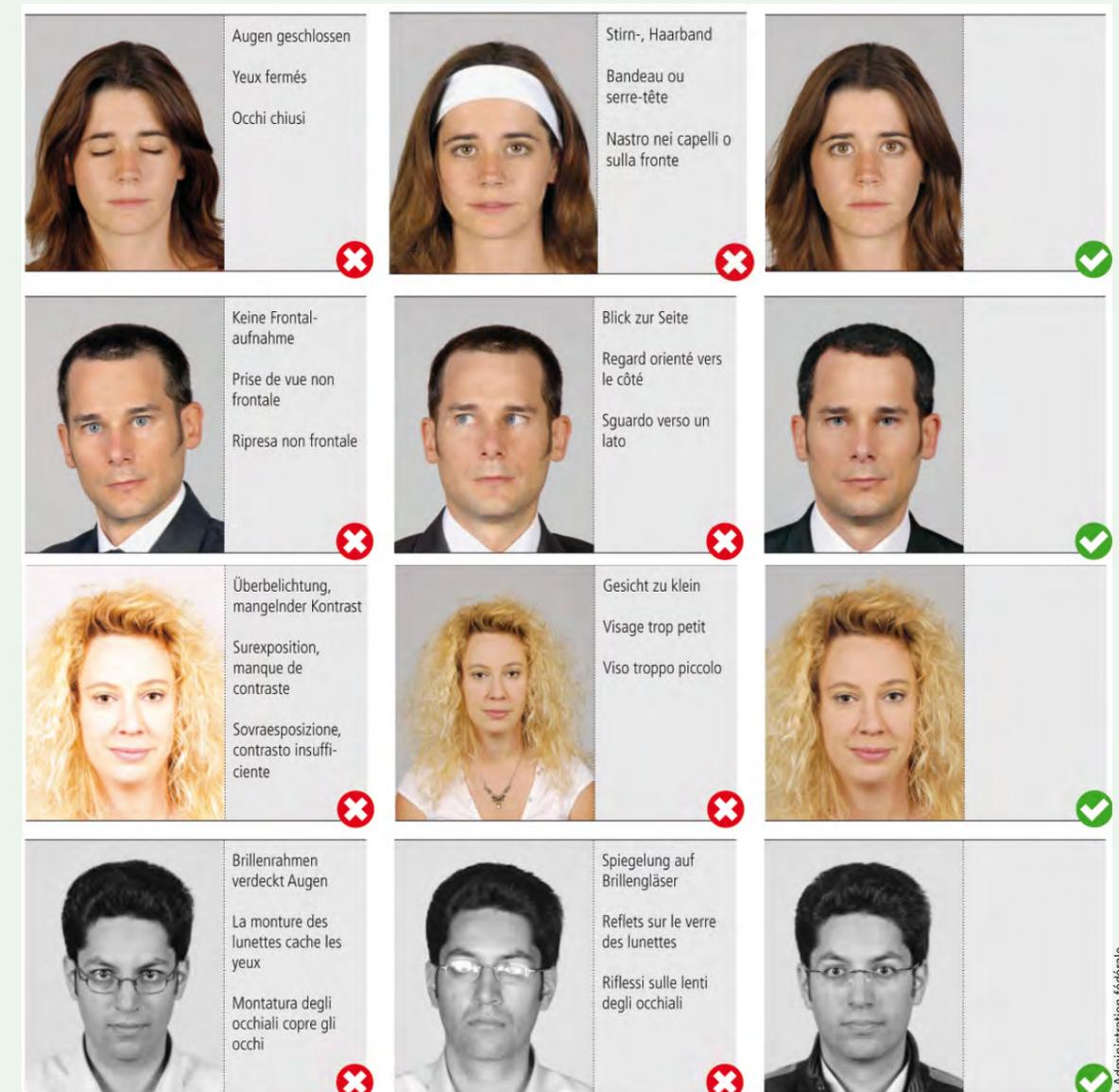
Pour obtenir un passeport ou une offre combinée passeport et carte d'identité, vous devez vous rendre au service des passeports et de la nationalité du canton:

Service des passeports et de la nationalité, Route de Chancy 88, 1213 Onex.
Tél. 022 546 46 66 - Email: infos-passeport.ocp@etat.ge.ch - Infos: <http://www.ge.ch/passeports/>

Conseil pratique: Pour obtenir un rendez-vous et éviter ainsi des attentes aux guichets, mais surtout pour ne se déplacer qu'une seule fois, faites les démarches préalables via le site de la Confédération ou par téléphone au numéro 022 546 46 66. De 7h30 à 16h, un collaborateur du service remplit le formulaire et convient d'un rendez-vous pour la saisie des données biométriques.

Une photo réussie respecte les critères suivants:

- Tête centrée et entière sur la photo, le regard droit et les yeux ouverts
- L'expression doit être neutre, la bouche fermée
- Format de la photo : 3.5 cm x 4.5 cm
- Format de la tête : 2 cm x 2.5 cm
- Photo actuelle
- Arrière-plan neutre, avec contraste suffisant
- Pas de sur- ni de sous-exposition lumineuse
- Pas d'ombre sur le visage
- Pas de lunettes sombres ou de soleil
- Lunettes médicales admises mais sans reflets
- Pas de chapeau, foulard, bandeau ou autre couvre-chef
- Pas d'objet dans la bouche (ex. pipe) ou d'écouteurs dans ou sur les oreilles
- Pas d'adulte portant un enfant (ni les mains de l'adulte visible sur la photo ou de peluche)
- Pas de photo endommagée ou sale, avec traces de timbres, d'agrafe, etc.



Le document complet édité par l'administration fédérale est disponible sur: www.schweizerpass.admin.ch/content/pass/fr/home/ausweise/allgemeines/fotomustertafel.html

La police municipale en action

Le cahier des charges et les actions des agents de police municipale étant mal connus et reconnus, Actualités Vernier vous proposera tous les mois un coup de projecteur sur un aspect de leur travail au quotidien. Ce mois-ci, un aperçu des patrouilles effectuées à vélo.

Vernier : 768 hectares et plusieurs quartiers bien distincts et relativement distants. Pour sillonner tout ce territoire et procéder aux interventions, la police municipale dispose de plusieurs moyens de déplacement complémentaires.

La voiture de patrouille n'est utilisée que pour les réquisitions urgentes ou pour des besoins spécifiques. Le véhicule contient en effet tout le matériel nécessaire : cônes, barrières, pharmacie de secours, signalisation, etc. Les scooters quant à eux sont utilisés à la belle saison et pour des manifestations importantes.

Les patrouilles pédestres sont bien sûr primordiales pour le travail de proximité mais l'étendue de la ville de Vernier ne permet pas toujours des déplacements à pied d'un quartier à l'autre. Le vélo s'est donc imposé ces derniers mois comme l'un des moyens de déplacement les plus intéressants.

A écouter et observer nos agents de police municipale, les patrouilles à vélo ne présentent que des avantages! Cela permet d'accéder plus rapidement aux endroits même les plus éloignés de Vernier. C'est aussi sportif et respectueux de l'environnement, cela favorise nettement les contacts avec la population au sein des quartiers et enfin elles permettent d'intervenir plus discrètement et efficacement dans des endroits peu praticables en voiture.



Départ du poste à Vernier-Village pour une patrouille dans d'autres quartiers.

A ce jour, la police municipale dispose de six vélos. Les patrouilles sont le plus souvent constituées de 2 agents, parfois 3 selon le but et l'étendue de la mission. Elles sont ciblées sur des zones ou quartiers précis, ou alors laissées à l'appréciation du Caporal, chef de groupe. La police municipale effectue 4 à 5 patrouilles hebdomadaires en vélo.

L'utilisation croissante de ce moyen de locomotion a été grandement stimulée et favorisée depuis une année et demie par Thierry Apothéloz, maire et conseiller administratif en charge de la

sécurité municipale. «La voiture est un moyen de déplacement plus impersonnel qui ne permet pas de s'arrêter de la même manière pour parler et écouter la population. Le vélo n'est qu'un des accessoires de la mise en œuvre de la stratégie de notre police municipale qui se veut efficace, disponible et réactive» souligne le magistrat.

Pour poursuivre cette volonté affirmée, le nombre de patrouilles devrait encore s'intensifier à l'avenir. Profitez de les interpeller pour un échange la prochaine fois que vous les voyez passer !

Feuilleton énergétique 10/11

En collaboration avec SuisseEnergie, voici le 10^e épisode du feuilleton sur l'énergie, avec des conseils pratiques pour diminuer notre dépense énergétique. Ce mois-ci, pleins feux sur les bouilloires.



Saviez-vous que pour chauffer l'eau d'une tasse de thé ou de café, la bouilloire électrique utilise presque deux fois moins d'électricité qu'une casserole posée sur une plaque de cuisson ? Une bouilloire électrique soutire entre 1'000 et 1'500 watts suivant les modèles, soit autant qu'une petite plaque de cuisson, mais elle a un meilleur rendement qu'une casserole placée sur une plaque de cuisson, parce que le corps de chauffe est directement en contact avec l'eau. Elle est aussi plus efficace que le four à micro-ondes. Aujourd'hui, les bouilloires électriques se sont répandues : elles font partie du décor en cuisine. Encore faut-il savoir lesquelles choisir et comment les utiliser efficacement.

Conseils d'achat

Il faut choisir de préférence les bouilloires qui se séparent de leur base - et donc de leur cordon électrique - car elles sont plus pratiques que celles dont le cordon reste attaché. Choisissez aussi les bouilloires à fond plat plus faciles à détartre que celles munies d'un serpentín chauffant. Les modèles qui possèdent une fenêtre ou un indicateur de niveau permettent de repérer la quantité d'eau exacte dont on a besoin, afin d'éviter de chauffer inutilement de l'eau - ce qui gaspille de l'électricité. Il arrive qu'une bouilloire neuve dégage une odeur de plastique en chauffant l'eau. Cette odeur peut aussi gâcher le goût de l'eau. Les

bouilloires en acier sont moins sujettes aux odeurs. Enfin, si vous êtes amateur de thé ou de soupe instantanée, les bouilloires munies d'un thermostat réglable chauffent l'eau jusqu'à la température choisie. Grâce au thermostat, on aura moins besoin d'attendre que la boisson refroidisse et on consomme ainsi moins d'électricité.

Les bons gestes

- Les différents modèles de bouilloire ne sont pas tous prompts à couper le courant lorsque l'eau commence à bouillir. Ils tardent souvent à le faire lorsqu'il y a peu d'eau à chauffer. Dès que l'eau frémit, on peut donc relever l'interrupteur à la main - et gagner ainsi jusqu'à un cinquième d'électricité.
- Pour la cuisson des aliments (pâtes et autres), on peut utiliser sa bouilloire électrique pour chauffer l'eau qu'on versera ensuite dans la casserole.
- Le calcaire et les sels présents dans l'eau potable ont tendance à s'accumuler sur la plaque de chauffe ou sur le serpentín. Plus le tartre est épais, et plus il isole le corps de chauffe, réduisant l'efficacité de la bouilloire. Pour éviter le dépôt de tartre, on

peut régulièrement frotter le fond de la bouilloire avec une brosse légère et la rincer à l'eau. Lorsque le tartre est bien incrusté, on se servira de vinaigre blanc (verser 500 ml et laisser agir pendant une heure, sans bouillir) ou d'un détartrant adapté aux bouilloires. Après le détartrage, rincer plusieurs fois la bouilloire.

Source : www.energie-environnement.ch



©istock/Alexandra Draghici

D'un projet pilote à un projet pérenne: la «CAF'VERNE»

Le Service de la jeunesse et de l'emploi de Vernier soutient activement les jeunes verniolans en recherche d'emploi ou formation. Parmi les solutions proposées, figure «CAF'VERNE», un atelier qui donne la possibilité à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, en moyenne, de faire un stage à la cafétéria de la Direction générale du cycle d'orientation.

Né l'année passée sous le nom d'«Atelier Cafétéria», le projet «CAF'VERNE», mis en place par le Service de la jeunesse et de l'emploi (SJE), a permis à onze jeunes de Vernier de se réinsérer professionnellement (lire nos éditions de novembre 2009). À intervalle régulier, deux places de stage sont à pourvoir à la cafétéria de la Direction générale du cycle d'orientation (DGCO) située au cycle d'orientation des Cou-driers. L'atelier est ouvert à tous les jeunes verniolans indépendamment de leur projet d'insertion professionnelle.

Durant leur travail, les stagiaires sont encadrés par un cuisinier, un professionnel de la branche, et suivis par des conseillères en insertion professionnelle du SJE.

Un programme fait pour durer

Après une année de fonctionnement, le programme a gagné en crédibilité, et n'est désormais plus un projet-pilote: «L'atelier Cafétéria a fait l'objet d'un sondage de satisfaction, suite auquel un rapport de fonctionnement a pu

être établi en juin de cette année, précise Claudine Grandjean, conseillère en insertion professionnelle au SJE. Ce dernier a permis de formaliser le fonctionnement du lieu appelé désormais la «CAF'VERNE» et d'élaborer de nouvelles pistes de réflexion.» Il en est ressorti que l'atelier ne constitue pas un tremplin direct vers le monde du travail ou de la formation comme le relève Katia Metayer, responsable du SJE: «Les jeunes, qui participent à ce programme, ont parfois un passif avec l'école. En travaillant pour un organisme du Département de l'instruction publique, ils se réconcilient avec le monde de l'école et donnent une nouvelle image d'eux-mêmes, constructive et valorisante.»

Les stagiaires

Actuellement, deux stagiaires ont rejoint le projet «CAF'VERNE», Lucciano qui souhaite débiter l'école hôtelière de Genève et Jérémy qui aimerait commencer un apprentissage de peintre en bâtiments. Leur objectif est de retrouver une activité professionnelle, de découvrir ou de consolider leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la restauration et de la gestion d'une cafétéria. Mais le plus important pour



Lucciano sert un cappuccino à Monsieur Georges Schürch, Directeur général de la DGCO.



Carmine Marano, cuisinier qui encadre les jeunes stagiaires, aide Jérémy au façonnage des aumônières, et en arrière plan, Lucciano jongle aux crêpes.

eux est de regagner confiance en soi afin de favoriser l'accessibilité vers le marché du travail ou de la formation en intégrant la cafétéria gérée par le SJE. Quant aux deux premiers stagiaires, Christopher et Keysha, engagés en novembre 2009, ils auront bientôt rendez-vous au SJE pour faire le point sur leur insertion professionnelle.

Vers la voie du marketing d'entreprise

Pour la rentrée scolaire 2010-2011, la commune a mis sur place un plan de communication afin d'augmenter encore la clientèle de la cafétéria du DGCO. Dans le rapport de fonctionnement, il est donc proposé d'améliorer l'échange d'informations au sein de

l'établissement et l'image de la cafétéria afin d'en augmenter la fréquentation au quotidien et la vente des produits. Pour se faire, il faut renforcer les moyens de communication en posant des affiches publicitaires dans les lieux concernés, en distribuant des affichettes avec le menu du jour ou de la semaine, en envoyant des mails aux différents acteurs de l'établissement et en proposant une carte de fidélité. Autant d'outils marketing qui devraient permettre d'améliorer le rendement de la cafétéria du DGCO.

Chaud devant!

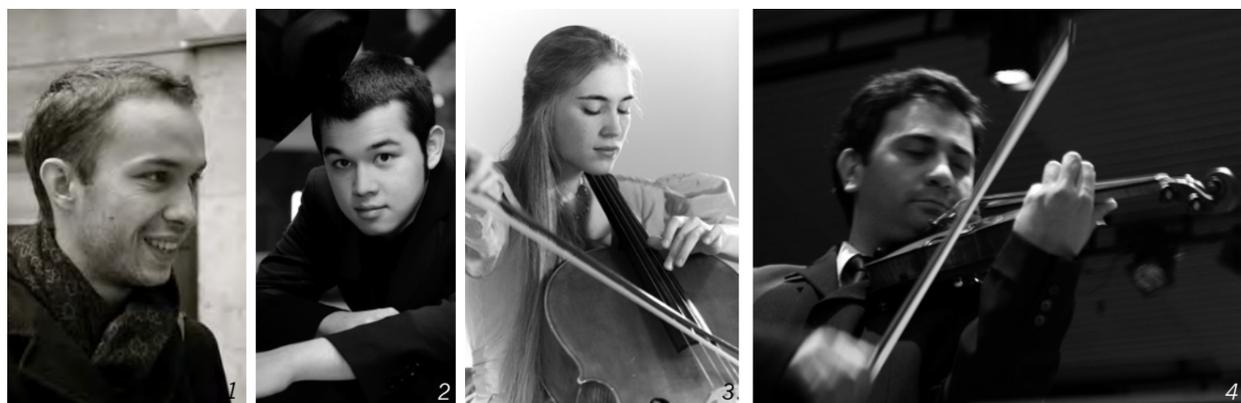
Un autre changement à moyen terme permettrait également d'augmenter les recettes de la cafétéria. À l'heure

actuelle, l'établissement possède uniquement une autorisation pour délivrer de la restauration froide ou des mets comme des soupes et des quiches. Le label «Fourchette Verte» n'est donc pas applicable. L'arrivée des plats chauds serait donc plus que bénéfique, car elle permettrait encore plus de satisfaire la demande des clients et d'élargir la palette d'apprentissage des stagiaires.

Sofia Droz/TLC-ATC.com

Un concert pas si classique !

La musique classique en voie de disparition chez les jeunes ? Vernier propose un concert pour relativiser cette affirmation. Une occasion trop rare de découvrir de la musique composée et interprétée par des musiciens qui prouvent que le talent n'attend pas le nombre d'années.



1. Doryan Emmanuel Rappaz, 2. François-Xavier Poizat, 3. Nadège Rochat, 4. Aleksandre Tigishvili.

Sous l'impulsion de Thierry Cerutti, conseiller administratif en charge de la culture, la Maison Chauvet-Lullin a retrouvé une âme culturelle où différents artistes peuvent faire connaître leur art et savoir-faire. Après un mois de novembre riche et festif (voir notre dernière édition) aussi bien dans la diversité des prestations offertes que de la qualité des artistes, la Maison Chauvet-Lullin a le plaisir de vous faire découvrir en décembre encore une autre forme d'expression culturelle.

Un compositeur de musique classique autodidacte, l'un des plus grands pianistes en devenir, une violoncelliste envoûtante et un violoniste virtuose : ce quatuor passionné vous attend juste avant Noël à la Maison Chauvet-Lullin pour vous faire découvrir un trio de Tchaïkovski, le trio Dumky de Dvorak et le Trio n.1 de Doryan Emmanuel Rappaz.

Doryan E. a composé ce «Trio Fantaisie» en 2008 alors qu'il n'avait pas 20 ans. On ne peut qu'être impressionné par la fougue et l'anticonformisme du jeune genevois lorsqu'il parle de la musique et de ses œuvres. Sa «Sérénade pour cordes» a fait salle comble au Conservatoire de Genève en septembre, son concerto pour piano a été joué en novembre par le grand orchestre symphonique de Dubrovnik (Croatie) et il est en train d'écrire une pièce commandée par l'orchestre national de Géorgie pour début 2011. Ce palmarès hors du commun lui semble pourtant assez normal : «A sa mort à 33 ans Schubert avait déjà écrit 1'000 opus.» rappelle-t-il en souriant.

Doryan Emmanuel a commencé le piano à 15 ans et très vite sa créativité débordante qu'il exprimait dans le dessin ou l'écriture s'est portée vers la musique. Ce mauvais élève (de son

propre aveux) adore pourtant étudier et apprendre hors des institutions telles que le conservatoire qui semblent brider son esprit. Il s'est forgé la conviction que le travail fait avec cœur est récompensé un jour.

Cette flamme qu'il souhaite transmettre aux mélomanes avertis ou non habite aussi ses amis musiciens qui interpréteront les trois œuvres le 19 décembre. « C'est le rôle de l'interprète de transmettre cette magie à son public, en créant un lien direct avec le compositeur.» explique François-Xavier Poizat, pianiste genevois basé actuellement en Allemagne.

François-Xavier Poizat et Nadège Rochat, violoncelliste genevoise également basée en Allemagne, ont tous deux commencé à jouer de leurs instruments à 4 ans. «Je ne me rappelle pas avoir vécu sans violoncelle, encore

moins sans musique. Mes deux parents sont musiciens. J'ai commencé le violoncelle à quatre ans avec ma tante, rien ne me semblait plus normal.» explique Nadège. Les genevois sont accompagnés par le géorgien Aleksandre Tigishvili, violoniste «naturel» qui joue avec brio en Suisse comme soliste des plus grands orchestres depuis plusieurs années.

Le magistrat Thierry Cerutti se réjouit de ce concert: «Nous sommes fiers et honorés de recevoir ces jeunes qui sont des stars internationales dans leur domaine à Vernier et qui pratiquent leur art avec humilité. Ce concert

présentera une musique dynamique et vibrante, à l'image de leur vision moderne non figée du classique.»

A voir les agendas de concerts et de tournées remplis de ces virtuoses, la musique classique ne va pas si mal. François-Xavier l'affirme d'ailleurs: «Je ne pense pas que la musique classique soit en crise. Sans doute la proportion de jeunes dans le public est faible, mais on aurait tort de s'alarmer, car ils y viendront plus tard. Comme dit le proverbe, «on ne peut pas aller plus vite que la musique»: la musique classique doit prendre son temps.»

Prenez le temps de venir les écouter:

dimanche 19 décembre à 17h

Maison Chauvet-Lullin (rue du Village 57, 1214 Vernier).

Réservations obligatoires auprès du service de la culture : 022 306 07 80.

Plus d'infos : www.nadege-rochat.com www.fxpoizat.com

Les voix de la joie

Ne manquez pas le concert de fin d'année gospel organisé à Vernier. Le 2 décembre, venez vous mettre le cœur en fête avec une musique enjouée et chaleureuse.

C'est autour d'une passion commune, le Negro Spiritual et le Gospel Song, que «Gospel Soul» est né. Ils sont tous de vieux «routiers» de la scène gospel, ayant joué à travers le monde sur des scènes majeures.

Composé de solistes exceptionnels, et fort d'une conviction personnelle inébranlable, ce groupe chante une histoire qui est son héritage. Rares sont les groupes dotés d'une telle intensité émotionnelle et musicale. Quand «Gospel Soul» chante, l'esprit du Gospel transporte l'auditoire.

Quelques lieux où le groupe s'est déjà produit : Festival d'arts sacrés de Dax, Festival jazz d'Arenys de Mar, Festival gospel et lyrique de Nice, Festival Gospel La Laguna (Iles Canaries), Festival blues sur seine, Festival blues de Rosas, Festival Un monde de Voix (St-Jacques-de-Compostelle).



Venez les découvrir lors d'une représentation unique le **jeudi 2 décembre 2010 à l'Eglise St-Pie X à 20h30**, au Carrefour du Bouchet, ouverture caisse et portes à 19h45.

Bus 29-10-22, tram 14-16
Parking centre commercial de Balaxert

Vente des billets au Stand Info Balaxert et à la Fnac: tarifs CHF 27.-, AVS, AI, étudiants, chômeurs CHF 20.-, «20ans20francs» CHF 10.-.

Renseignements: Ville de Vernier, service de la culture, tél. 022 306 07 80 www.vernier.ch

Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions sont célébrées un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2011, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

15 Janvier	16 Avril	09 Juillet	15 Octobre
12 Février	28 Mai	27 Août	12 Novembre
26 Mars	18 Juin	24 Septembre	17 Décembre



Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

Veillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.

L'Heure du conte

pour enfants dès 6 ans - gratuit -

par Florence Henry

Les mercredis à 14h30

à la Bibliothèque des Avanchets

21, Grand-Bay (centre commercial), tél. 022 306 07 96

1^{er}, 8 et 15 décembre

Tram 14, 16: arrêt Avanchet
Bus 9: arrêt Avanchet Centre
Bus 10: arrêt Florales

Rendez-vous... contes

pour tout public dès 6 ans - gratuit -

avec Claude Fissé

Les mercredis à 14h

à la Bibliothèque de Vernier

57, rue du Village, tél. 022 341 04 91

8 décembre

Bus 6, 19, 28, 52: arrêt Vernier-Village

Bibliothèque de Châtelaine

En raison de son prochain déménagement, la bibliothèque de Châtelaine sera fermée dès le

29 novembre 2010

Réouverture prévue

le 10 janvier 2011

La nouvelle bibliothèque se trouvera au 81, av. de Châtelaine (dans le même bâtiment, mais côté route).

La date de retour des documents empruntés sera automatiquement prolongée jusqu'à la réouverture de la bibliothèque. Dans cette intervalle, les bibliothèques des Avanchets (rue du Grand-Bay 21) et de Vernier (rue du Village 57) sont à votre disposition pour emprunter des documents.

Renseignements au Service de la culture,
tél. 022 306 07 80.

www.vernier.ch/biblio

Aîné-e-s de Vernier : pourquoi ne pas accueillir un-e étudiant-e ?

Tout le monde y gagne !

La pénurie de logements à Genève est un problème récurrent qui touche tout le monde ou presque. Aujourd'hui changer de logement tout en restant dans le canton est devenu très difficile. Et trouver un appartement ou même une chambre lorsqu'on arrive à Genève relève du parcours du combattant ! Ainsi, parmi les personnes les plus touchées par la crise du logement, on trouve beaucoup d'étudiant-e-s et de personnes en formation, qui ont beaucoup de mal à se loger.

Dans le même temps, il y a aussi des personnes âgées qui vivent seules ou en couple dans des grands appartements. Les enfants sont partis et on se retrouve à devoir vivre dans un logement peut-être un peu trop grand pour soi.

Sensible à cette problématique, la Ville de Vernier a décidé, par l'adoption à l'unanimité d'une motion relative à l'«entraide intergénérationnelle» (M178A) de favoriser les contacts et les échanges entre les seniors et les personnes en formation.

Il s'agit de promouvoir un partenariat qui satisfasse tout le monde: les étudiant-e-s pourraient bénéficier d'une chambre à prix modique et les personnes âgées disposeraient d'un complément de revenu, de menus services ou tout simplement d'une compagnie. Tout le monde y gagne !

Ce type de colocation existe déjà depuis longtemps dans les pays scandinaves, mais également en Allemagne ou en France. En Suisse, cette solution peine encore à se développer.

A Vernier de montrer la voie !

Alors, si vous êtes intéressé-e-s à accueillir chez vous un-e étudiant-e, n'hésitez pas à contacter le bureau des logements de l'Université de Genève ou le secrétariat de la HES-SO Genève, qui sauront vous aider et vous orienter dans vos démarches :

Bureau des Logements de l'Université de Genève

4 Rue de Candolle, 1211 Genève 4
Tél. 022 379 77 20
logements@unige.ch
www.unige.ch/dase/bulog/accueil.html

Secrétariat HES

HES-SO Genève
Chemin de Château-Bloch 10,
1219 Le Lignon
Tél. 022 388 65 00
secretariat@hesge.ch
www.hesge.ch

Comment bien rénover votre maison ? Comment en optimiser le financement ou obtenir une subvention ?

Action promotionnelle des communes de Meyrin et Vernier en 2011 :

- Check-up énergétique de vos maisons (janvier, février et mars 2011)
- Ateliers de préparation de votre dossier de rénovations : subventions, planning, entreprises, etc. (mai 2011)

Tous les détails sur cette action conjointe des communes de Vernier et Meyrin seront donnés lors de la conférence d'information aux propriétaires:

Comment bien rénover sa maison ?

Mercredi 8 décembre 2010 de 20h à 21h

à l'Aula de l'école des Ranches, Vernier Village

La conférence sera suivie du verre de l'amitié offert par les communes.

Photographe, comédien, magicien ou sculpteur ? Musicien, danseur ? Peintre, écrivain ?

Faites-vous connaître en nous communiquant vos coordonnées complètes. Cela permettra à notre administration de tenir un annuaire et de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à:

Ville de Vernier
Service de la culture
Case postale 520
1214 Vernier
ou à l'adresse électronique: culture@vernier.ch

Atelier accueil adultes-enfants

Venez réaliser des bricolages de Noël en famille.



**Le samedi 4 décembre 2010
entre 9h30 et 12h30**

à l'EVE Bourquin

Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine
Bus n° 6, 19 et 51 - arrêt Henri-Golay

Cet atelier, est destiné aux enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.

Nouveaux outils pour les femmes qui s'engagent en politique

Au printemps 2011 auront lieu des élections municipales. Dans cette perspective le service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE) du Canton a mis sur pied des ateliers de formation et réalisé une brochure à l'intention des femmes qui souhaitent s'engager en politique ou qui hésitent encore à le faire.

La place des femmes en politique peut et doit augmenter. Ces ateliers et

la brochure ont pour but de motiver les femmes et de les aider à utiliser judicieusement leurs compétences, leurs réseaux, l'outil Internet, la prise de parole en public et les relations avec les médias.

Nous espérons que cette information participera efficacement à créer l'élan nécessaire chez celles qui hésitent encore à se lancer, et à outiller celles qui ont fait le pas.

Vous trouverez ci-dessous les informations concernant les ateliers et la brochure d'information détaillée (40 pages) peut être trouvée sur le site du SPPE (<http://www.ge.ch/egalite/>), plus précisément à cette adresse :

<http://www.ge.ch/egalite/doc/actualites/brochure-MaCampagneElectorale.pdf>

Le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme propose gratuitement dans ses nouveaux locaux

2 ateliers de formation à l'attention des femmes qui s'engagent en politique

RÉSEAUX RÉELS RÉSEAUX VIRTUELS

Utilité et gestion de ses réseaux réels et virtuels. Exemple concret d'un world café.

• **Intervenante**
Cothy SAVIOZ
Past President BPW Genève,
fondatrice du bureau
Webpublisher & media relations

• **Photographe RP**
Jean-Patrick DI SILVESTRO
Son studio photo professionnel
réalisera votre portrait.

• 2 dates à choix - 18^h - 21^h
• lundi 29 novembre
• lundi 6 décembre

AMÉLIORER SES COMPÉTENCES DANS LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Connaître ses points forts, diminuer l'appéhension avant la prise de parole, travailler sa respiration et sa projection de voix, utiliser les techniques de relaxation rapide.

• **Intervenante**
Nelly UZAN
comédienne

• 6 dates à choix - 18^h - 21^h
• mardi 30 novembre
• mercredi 1^{er} décembre
• jeudi 2 décembre
• mardi 7 décembre
• mercredi 8 décembre
• jeudi 9 décembre

Sur inscription uniquement. Nombre de places limité.
Mail egalite@etat.ge.ch ou téléphone 022 388 74 50

Département de la sécurité, de la police et de l'environnement
Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme
Rue Pierre-Fatio 15 • 1204 Genève
Tél. +41 (22) 388 74 50 • Fax. +41 (22) 388 74 60 • egalite@etat.ge.ch
www.ge.ch/egalite



Récupération des déchets

Encombrants: mardi 7 décembre

Métalliques : jeudi 9 décembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET: lundi, mercredi, vendredi

PAPIER: lundi, mercredi, vendredi

VERRE: jeudi

ORGANIQUES: mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.





Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Politique de Sécurité: Agissons sur tous les fronts!

Les habitants de Vernier attendent des mesures efficaces. Depuis son arrivée au Conseil municipal en 2007, le MCG propose :

Une augmentation du nombre des agents chargés de la sécurité dans la rue, la création d'un poste de sécurité municipale à Châtelaine / Libellules.

La réouverture des postes de la police municipale des Avanchets et du Lignon. Grâce à leur présence journalière dans ces cités, ils peuvent œuvrer au sein de notre commune en utilisant plusieurs approches qu'ils ont à disposition et qu'ils peuvent utiliser suivant les situations : la prévention, la médiation lors de différends/conflits, la verbalisation, et l'flotage qui répond à une vraie politique de sécurité de proximité.

Des moyens techniques efficaces, comme une vidéosurveillance sélective sur les lieux criminogènes, telle qu'elle existe dans les bus des TPG, à la gare de Cornavin ou à l'aéroport de Genève.

Cessons de jouer aux apprentis sorciers avec les expérimentations grandeur nature mises en place par certains criminologues / stratèges qui sont coûteuses et inefficaces ! On le constate très bien au sein de diverses banlieues de pays qui nous entourent. Utilisons ces ressources financières et humaines pour consolider ce qui fonctionne très bien depuis de nombreuses années. Pour mémoire, ces mêmes personnes prônaient, par exemple, le bienfait de mesures pataphysiques comme la mise en place des jours-amende. Les résidents de notre canton ont pu constater au quotidien la chienlit qui a suivi la mise en place de cette mesure. Le MCG ne veut pas réinventer la roue mais simplement améliorer la situation avec des outils déjà éprouvés.

Le MCG remercie les verts et les libéraux : ils prouvent que nous faisons du bon travail !

Lors du dernier «Actu-Vernier», dans les pages réservées aux partis politiques, le parti des Verts a indiqué que **le MCG et son conseiller administratif Thierry Cerutti se battent pour soutenir le sport et la culture. Les libéraux reconnaissent que le conseiller administratif MCG fait respecter la démocratie,** en évitant que les travaux confidentiels (de par la loi) des commissions soient divulgués comme l'ont fait certains élus municipaux de Vernier, notamment les élus verts, libéraux et socialistes.

C'est le meilleur hommage au remarquable travail réalisé par le MCG et son conseiller administratif Thierry Cerutti. Merci de ces compliments, même s'ils sont involontaires.

Quant aux attaques personnelles à l'encontre de Thierry Cerutti, on ne sait s'il faut en rire ou en pleurer, tant elles sont ridicules. Maladroitement, les verts et les libéraux s'essaient à mener une politique de bas étages dans un but ultime: détruire les prestations que l'administration se doit d'offrir aux habitants de Vernier. **Le MCG lui veut construire et améliorer la qualité de vie de tous, raison pour laquelle notre Mouvement défend des idées et non des dogmes ou des idéologies stériles.** Ces attaques personnelles, qui tombent à plat, sont aussi la preuve qu'il fait un excellent travail. Merci pour cet aveu.

LE MCG minorisé et minoritaire est tout de même ÉCOUTÉ et ENTENDU !

Les socialistes reconnaissent que Thierry Cerutti est un super conseiller administratif – MERCI !

Bien que les élus MCG soient minoritaires au sein de l'hémicycle politique, ils sont néanmoins écoutés et entendus. Les socialistes à court d'idées et à moins de 6 mois d'une importante échéance électorale pour la Ville de Vernier, mettent en avant les idées et les projets politiques du MCG et de Thierry Cerutti concernant la sécurité pour tous et une vraie politique d'intégration et de revalorisation pour les aînés/seniors. Notamment, notre postulat PO 507 10 09 - « A quand la mise à niveau » touchant l'information à nos aînés/seniors sur les questions sécuritaires - a été repris par nos camarades de gauche pour leur compte. Nous espérons que d'autres mesures seront reprises par les socialistes et qu'ils seront assez honnêtes pour citer leur source et pour ne pas déformer nos projets, afin de ne pas tromper la population.

- Unis dans l'Action - Ensemble pour un Vrai Changement -

Prochain CA Populaire - lundi 13 décembre 2010 à 20h00 à l'auberge de Châtelaine, sise av. de Châtelaine 62.

Notre ligne reste et restera toujours la même : Ecoute, Dialogue, Respect !

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



MUNICIPALES
2011
DE L'AMBIITION !

Le budget 2011, prélude à une année électorale

Le projet de budget présenté par le Conseil administratif laisse songeur.

En effet, s'il est réjouissant de constater que le Canton prévoit une augmentation des revenus d'environ 6 millions, ne faut-il pas tempérer cet enthousiasme, connaissant les résultats mitigés de la fiscalité en 2009, soulignés dans le message du Conseil administratif, et ensuite modérer toute velléité de dépenses supplémentaires ?

On peut regretter que ce même Conseil administratif ne tienne pas compte de son propre message en présentant un budget de fonctionnement à hauteur de 93,6 millions et celui des investissements pour un montant de plus de 20 millions ! En défendant le budget 2011, Thierry Cerutti, Conseiller administratif responsable des finances, n'a développé aucune vision d'avenir concernant une baisse éventuelle des impôts communaux (50 centimes additionnels) ou une gestion de la dette visant à sa diminution. Rappelons que cette dernière s'élève à 122,4 millions et que son loyer coûte quotidiennement FRS 12'016.

Les libéraux déplorent que, pour de nombreux postes au budget, les nouveaux projets du Conseil administratif ne soient pas suffisamment argumentés et n'aient pas été étudiés avec le sérieux qu'il conviendrait d'appliquer, lorsque qu'il s'agit de dépenser les deniers publics.

Au niveau culturel, par exemple, malgré des demandes réitérées, le Conseiller administratif ne définit pas le concept de la politique culturelle qu'il entend mener et se contente simplement d'imposer une liste d'activités, sorte de catalogue de vente par correspondance, dont personne ne saurait se satisfaire.

Dans ces conditions, le groupe libéral ne peut cautionner un budget aux relents électoralistes.

Pour le groupe libéral: Monique Mattenberger et Pierre Ronget

Aménagement: une passerelle entre Onex et Vernier

Après le Golden Gate Bridge, après le tunnel sous la Manche, avant la traversée de la rade, 2068 ans après la destruction du pont sur le Rhône par Jules César, Vernier et Onex veulent construire une passerelle sur le Rhône. Cette réalisation, qui s'inscrit dans le réseau de mobilité douce de l'agglomération genevoise, reliera le centre sportif d'Aire et celui des Evaux, ainsi que Cressy Santé.

L'acceptation du crédit d'étude à la quasi unanimité du Conseil municipal permet de conclure qu'un pont entre les rives d'un fleuve se construit plus facilement qu'entre les partis politiques figés dans leurs idéologies.

Association libérale de Vernier, case postale 374, 1219 Châtelaine
www.liberal-vernier.com
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.vernier.pdc-ge.ch

BUDGET 2011

Le budget de fonctionnement 2011 prévoit CHF 94 millions de charges et un excédent insignifiant. S'écartant de la traditionnelle prudence face aux recettes annoncées par l'Etat et bien qu'aucun transfert de charges de l'Etat à la Commune ne nous sanctionne pourtant cette fois-ci, le Conseil administratif prévoit tout de même une hausse des charges de + 6%. Il aurait pu faire mieux, pour ne pas dire bien mieux. Pour une fois il fait preuve de solidarité, mais hélas dans les dépenses. Chacun y va de son *bébé 36 carats*, qui d'un fonds de mobilité, qui de plaquettes publicitaires et subventions extraordinaires à distribuer, qui encore de médiateurs de nuit. Que, contre tout bon sens, les projets n'aient pas même été sérieusement préparés et présentés au Municipal n'a aucune importance, il faut de quoi séduire son électorat. C'est révoltant et surtout annonciateur de l'âpreté des prochaines élections municipales. **Bref, un budget électoraliste, pour ne pas dire populiste !**

MOA

Le PDC se réjouit de la réouverture annoncée. Il faut des lieux pas trop chers pour nos jeunes. Avec un peu de bonne volonté, il ne doit pas être si difficile de trouver des endroits qui garantissent tant la sécurité, le parking que la tranquillité des voisins. Les innombrables dépôts de Vernier ne seraient de toute évidence pas troublés par une vie nocturne intense ! Plutôt que de nous adresser les entreprises polluantes du PAV, **la Fondation des terrains industriels ferait bien d'y réfléchir.**

CIRCULATION – COMMENT CRÉER LE CHAOS !

Selon nos informations, la Direction de la mobilité veut supprimer la possibilité de tourner à droite sur la route de Vernier en sortant du village pour interdire aux automobilistes de descendre en direction de la Ville. Après la fermeture du chemin de Poussy, tout **le quartier de l'Echarpine et de l'Esplanade** sera ainsi contraint de remonter et passer par l'avenue Louis-Pictet, devant le stade de football, afin de rejoindre Genève ! Si le cataclysme IKEA s'était avéré, cette décision aurait pu avoir un semblant de sens. Aujourd'hui, un tel diktat est parfaitement inique et purement dogmatique. Plusieurs millions consacrés récemment pour la rénovation de la route de Vernier, inutile. Un kilomètre, multiplié par le nombre de véhicule/jour, de déplacement et pollution en plus, peu importe. Des bouchons supplémentaires pour Vernier, tant mieux, les automobilistes doivent être punis pour oser utiliser leur véhicule. Bref, voilà comment créer le chaos ! La Direction de la mobilité porte décidément bien mal son nom. **Le PDC luttera contre ce projet parfaitement absurde.**

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Budget 2011: deux projets phares pour Vernier

Un fonds pour une mobilité durable

A l'initiative du Conseiller administratif Yvan Rochat, les Verts saluent la création d'un fonds pour la mobilité. Celui-ci permettra notamment de prolonger les subventions à l'achat de vélos électriques et de soutenir financièrement tous les habitants de notre commune qui souhaitent acheter un abonnement unireso annuel.

L'incitation à renoncer à sa voiture et à privilégier la marche à pied, le vélo ou les transports publics déploiera tous ses effets si, parallèlement, les infrastructures sont de qualité, nous permettant de nous déplacer efficacement et en toute sécurité.

Les Verts seront donc attentifs à ce que le Conseil administratif continue à proposer des investissements pour l'amélioration de notre réseau de transport public et de mobilité douce. A cet égard ils saluent le projet de passerelle au-dessus du Rhône entre Aire et les Eaux prévue pour 2012-2013 et attendent avec impatience les projets de pistes cyclables et de modération de vitesse aux Avanchets et sur la route du Bois-des-Frères annoncés pour 2011.

Médiateurs de nuit

La sécurité est l'affaire de tous! Partant du constat que bien des conflits où la police doit intervenir auraient pu être réglés en amont, les Verts soutiennent le projet de médiateur de nuit proposé par le Conseiller administratif Thierry Apothéloz. Incivilités mineures mais exaspérantes, problèmes de voisinage pourrissant l'ambiance de l'immeuble ou du quartier, bruit de ceux qui s'amusent sans égard pour la tranquillité des autres, autant de situations dans notre quotidien urbain où une présence apaisante, régulatrice et sans uniforme a tout son sens.

L'expérience vaut d'être tentée. D'autant plus que la police municipale n'a pas vraiment réussi à s'imposer dans ce type d'actions de proximité!

200'000.- d'économie, bon pour nos finances, bon pour notre environnement

Electricité, gaz, mazout et autres carburants doivent faire l'objet d'une consommation résolument économe. Les Verts ont donc demandé au Conseil administratif de revoir ses prévisions budgétaires à la baisse en les fixant au niveau des dépenses de 2009. Economie, 200'000 francs et surtout plusieurs centaines de tonnes de CO₂ en moins dans l'atmosphère. A charge du Conseil administratif et de l'administration de faire preuve de rigueur et d'inventivité afin de trouver les économies à réaliser.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Votre sécurité est notre priorité !

Votre INsécurité a un prix : celui de 2 agents municipaux suspendus depuis plus de 2 ans !

En mai 2008, accusés de « on ne sait quoi au juste », 2 agents municipaux ont été suspendus de leurs fonctions et une enquête ordonnée. Depuis, l'enquête s'enlise, tandis que l'effectif de notre sécurité municipale se trouve privée de 2 de ses éléments pour assurer la sécurité de notre Commune et de ses citoyens.

Ni les citoyens verniolans, ni le Conseil Municipal n'ont été clairement informés de cette situation, de ses tenants et de ses aboutissants... **Si un prix de l'absurdité, de l'indécence et de la cruauté devait exister, il y a fort à parier que l'Exécutif de Vernier s'en verrait couronné pour sa gestion pathétique de cette affaire:**

- **absurdité** pour avoir suspendu sans être parvenu à prendre de décision : réintégration ou licenciement...
- **indécence** pour avoir versé durant plus de 2 ans 2 salaires et avoir parallèlement privé de ressources humaines l'effectif de notre police municipale...
- **cruauté** pour un manque patent de considération envers 2 êtres humains, profondément affectés par cette incompréhensible situation !

L'UDC ne saurait tolérer que les citoyens verniolans soient pris en otages entre une criminalité croissante et des agents de police municipale en nombre insuffisant pour assurer leur sécurité.

Ainsi, nous attendons d'une part, que nos Conseillers Administratifs, s'expriment (enfin) sur « l'affaire des agents municipaux suspendus », prennent (enfin) leurs responsabilités et (enfin) les décisions qui s'imposent et d'autre part, que le budget consacré à la sécurité de notre territoire soit à la hauteur des problèmes avérés de notre commune et surtout des attentes et des préoccupations de nos concitoyens.

Valérie Cuenca, conseillère municipale

125 citernes côtoient 33'000 habitants : risque subjectif ou objectif ?

Le 13 octobre, le Conseil d'Etat a répondu aux interpellations du 24 septembre 2010 de Christina Meissner, députée UDC de Vernier. « Qu'en l'état actuel des connaissances, le **risque pour la population résidant alentour des dépôts pétroliers de Vernier est jugé acceptable** au sens de l'OPAM (Ordonnance sur les accidents majeurs). **Il n'y a donc pas de mesures particulières à prendre...** ».

Toutefois, le Conseil d'Etat souligne que pour le site de Petrostock (ex-Sasma), une étude de risque a été ordonnée... (coïncidence ?), et que les résultats attendus prochainement seraient consultables par la population.

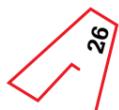
Mais, le Conseil d'Etat écrit aussi qu'en octobre 2010 (coïncidence ?), il « *s'est par ailleurs doté d'une nouvelle structure en charge de gérer la problématique des risques majeurs dans les entreprises... Elle permettra d'avoir une meilleure vision globale de la gestion des risques majeurs ...* ».

Loin de nous rassurer, ces réponses soulèvent questions et doutes : *Comment peut-on prétendre que les risques sont acceptables (au fait c'est combien de morts un risque acceptable ?) alors qu'on les « étudie » encore et que des contrôles complémentaires ont été réclamés ?*

Le Conseil d'Etat aurait pu se rendre sur le terrain pour constater que le site de Petrostock n'est pas surveillé, que des bennes à ordures inflammables jouxtent les murs de confinement, que le portail est constamment grand ouvert et que n'importe qui peut entrer et sortir de ce site à risque.

L'UDC a redemandé par le biais de 2 résolutions municipale et cantonale que le problème des citernes soit enfin pris au sérieux par nos autorités.

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



UN BUDGET 2011 MARQUÉ PAR LA SOLIDARITÉ ET LA PROXIMITÉ DE L'ACTION

Dans le cadre du budget 2011 soumis au vote le 16 novembre dernier, **les Socialistes** se réjouissent :

- ✓ D'ouvrir une **nouvelle crèche** d'une centaine de places
- ✓ D'offrir un **guichet unique** pour faciliter l'organisation de manifestations communales
- ✓ De créer un nouveau **contrat de quartier** à Vernier-village
- ✓ De renforcer le travail de **l'administration municipale**
- ✓ D'offrir des prestations de qualité tant dans le domaine de **l'action sociale** que dans celui de **l'emploi**
- ✓ De soutenir les **associations communales** qu'elles soient **sportives, culturelles** ou **sociales**
- ✓ De poursuivre et de développer nos actions auprès de nos **ainé-e-s**
- ✓ **De lutter contre les incivilités** et les conflits quotidiens en créant des médiateurs de nuit présents sur le terrain 7 jours sur 7 en soirée
- ✓ De soutenir l'action auprès des jeunes et du public de **Vernier-sur-Rock**
- ✓ De réintroduire le **prix littéraire de Vernier** en soutien aux jeunes talents
- ✓ De refuser les projets boiteux et populistes
- ✓ De donner des moyens aux **travailleurs sociaux hors murs** et aux **maisons de quartier** de notre commune
- ✓ De marquer notre **solidarité** avec les pays en voie de développement.

FIN NOVEMBRE : DERNIER MOMENT POUR CHANGER DE CAISSE MALADIE !

Alors que pour de nombreuses familles et résidant-e-s genevois-es, le pouvoir d'achat constitue un souci quotidien, le **Parti Socialiste** a développé les outils sur son site internet :

www.ps-ge.ch

pour les aider à **changer de caisse maladie** et « limiter la casse » prévisible pour 2011 dans leur budget, en attendant la récolte des signatures et le traitement de l'initiative fédérale **socialiste** «**Pour une caisse maladie unique**» sur le modèle de la SUVA, courant 2011.

Cela répond à un objectif que se fixe le **Parti Socialiste**, à savoir d'être un soutien constant pour la population.

Ainsi, à votre disposition sur notre site :

- La procédure pour changer de caisse maladie
- Les documents utiles (lettres-type pour partir d'une caisse ou y entrer, liste des assureurs, liste des assureurs ne pratiquant pas la suspension de remboursement de prestations à cause de dettes envers elles, liste des prix des primes par tranche d'âge et franchise).

Cet automne encore, **les Socialistes** se mobilisent pour une justice humaine et fiscale, égale pour toutes et tous, pour un équilibre entre vie professionnelle et privée, pour une accessibilité aux soins et pour un soutien aux familles

Toutes les dernières actualités, notre programme 2009-2013, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch et sur FACEBOOK

Parti Socialiste de Vernier

p.a. Martin Carnino, Président, chemin du Devancet 16, 1214 Vernier/GE - Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



La qualité de vie du Conseil d'Etat n'est pas la nôtre

Invité à Pic-Vert, Mark MULLER, a développé sa priorité : la qualité de vie à Genève. Il reste juste à se mettre d'accord sur la définition de ce qu'est la qualité de vie.

Pour M. Müller, qualité de vie rime avec déclassements de zones villas (un exemple parmi d'autres : les trois qui sont en cours à Vernier pour créer des ZDIA dont on soupçonne qu'elles entraîneront un fort trafic pendulaire et de poids-lourds supplémentaire), avec l'augmentation massive de la population dans certains quartiers (par exemple à Bernex, où M. Muller prévoit d'installer notre futur Chicago), avec la création frénétique d'emplois (bureaux, ZI, ZA), tout cela sur fond de concertation «PACA», le nouveau mot à la mode pour désigner le projet d'agglomération concerté avec la France voisine.

Pour l'habitant de Genève «lambda», la qualité de vie à Genève correspond à tout autre chose. Elle signifie vie de proximité (lac, espaces verts, écoles, commerces, travail, vie de quartier), performance des services (administration, éducation, absence de grèves), facilité de déplacements et vie au calme. Ce sont ces aspects-là qui ont fait l'attractivité de Genève !

A l'évidence, ces deux versions de «qualité de vie» ne peuvent pas cohabiter, notamment en ce qui concerne la proximité, la facilité de déplacements et le calme.

Or, que constate-t-on ? Le département de M. Müller décline à tour de bras les zones villas pour y mettre de grands

ensembles d'habitations dont personne ne veut tels qu'ils sont proposés, mais aussi, et c'est le cas à Vernier, dans le but d'y placer des entreprises à vocation industrielle et/ou artisanale. De plus, de nombreux travailleurs vivent maintenant loin de leur emploi, résidant même plus souvent qu'à leur tour hors du canton, créant des embouteillages qui paralysent Genève aux heures de pointe et, dans le cas de Vernier, aussi largement en dehors des heures de pointe. Quand il faut au minimum une heure pour rejoindre son domicile depuis son lieu de travail, les notions de proximité et de facilité de déplacements s'effacent du vocabulaire journalier.

A ce stade, quelques questions se posent: Pour qui, en coulisses, déplace-t-on les pions sur l'échiquier du territoire ? A qui M. Müller cherche-t-il à faire plaisir ? Pourquoi faudrait-il que ce soit Genève, au territoire limité, qui se sacrifie sur l'autel des demandes internationales en termes d'emplois et de logements ? Les intérêts de qui M. Müller sert-il ? Les intérêts des habitants de la Genève d'aujourd'hui, vraiment ?

Si l'Etat de Genève continue de favoriser la construction de bureaux, d'entreprises, et par là même de logements aux prix inaccessibles pour la majorité d'entre nous, afin de fournir du travail à des conducteurs de voitures et satisfaire la demande internationale, si les habitants de Genève doivent aller vivre en dehors du canton (France, ou VD, par exemple à Yverdon) parce que le canton est devenu « tellement attractif » que ceux qui y vivent depuis plusieurs générations ne peuvent tout

simplement plus y rester s'ils souhaitent un jardin pour leurs enfants ou s'ils veulent être loin du bruit, si l'Etat s'approprie les terrains de ceux qui ont encore la chance d'avoir un ancrage patrimonial offrant - mais pour combien de temps encore - un environnement à taille humaine, ceci afin d'y installer des zones industrielles qui n'amèneront que pollution, bruit et encore plus de trafic, si l'Etat continue de passer outre les souhaits exprimés par les habitants proches de nouveaux projets dont ils ne veulent pas (par exemple les Cherpines), nous doutons alors que la qualité de vie que M. Müller évoque avec tellement de conviction soit toujours d'actualité. Ceux qui avaient choisi de résider à Genève pour sa qualité de vie s'en iront ! Ils iront payer leurs impôts ailleurs. Genève sera peut-être toujours attractive, mais plus pour sa qualité de vie !

La qualité de vie, c'est aussi faire en sorte que les gens qui vivent ICI et MAINTENANT ne doivent pas aller vivre ailleurs pour faire venir d'ailleurs des gens qui veulent s'installer ici. A ce stade, on ne parle plus de qualité de vie, mais de transmigration. Certains pays à caractère totalitaire s'en sont fait une spécialité !

Quant à nous, habitants de Vernier, nous prions M. Müller de réviser sa copie et d'effacer tout projet de zone industrielle ou artisanale à proximité du village, ceci afin qu'il ne perde pas de vue son objectif : LA QUALITE DE VIE A GENEVE !

ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DE LA ZONE «MONTFLEURY», «CROTTE-AU-LOUP», «DU SIGNAL».

Association des intérêts de Vernier-Village

L'AIVV est l'association qui défend les intérêts des habitants de cette partie de la commune. Créée en 1973 ses statuts sont les suivants :

- Art. 2 L'Association a pour but :
 - ✓ De contribuer au maintien et au développement du caractère harmonieux de Vernier et de ses alentours ;
 - ✓ D'y sauvegarder les bases saines du milieu naturel et humain ;
 - ✓ D'y favoriser l'animation culturelle et sociale ;
 - ✓ D'obtenir en particulier une implantation judicieuse des voies et des moyens de transports et des installations industrielles et de stockage en vue de garantir la sécurité de la population, l'absence de pollutions et un aménagement raisonnable du territoire. Elle agit par tous les moyens utiles. Elle collabore dans la mesure du possible avec les associations poursuivant des buts analogues, notamment dans les autres parties la Commune et avec les autorités.

Vous l'avez compris les buts de l'AIVV sont d'une parfaite actualité ! A celles et ceux qui se demandent comment se fait-il que Vernier connaisse autant de problèmes depuis ces dernières années malgré l'AIVV, nous leur répondrons simplement que sans l'AIVV la situation serait encore plus difficile.

L'AIVV met en évidence des disfonctionnements qui pourraient surgir dans

le cadre de la réalisation de certains projets pour lesquels les autorités communales sont réduites à devoir donner des préavis, lesquels sont rarement suivis par le Conseil d'Etat et le Grand-Conseil.

Néanmoins, baisser les bras serait la plus grande preuve de faiblesse face à l'Etat et l'AIVV n'entend pas devenir un spectateur discipliné prêt à tout accepter ! Il faut manifester ses désaccords lorsqu'il y en a, parfois en récoltant des signatures pour des pétitions qui seront remises au conseil municipal ou au Grand-Conseil, parfois en recourant au Tribunal contre des décisions qui sont imposées par l'Etat au nom d'enjeux économiques dont les conséquences néfastes devront être subies par les seuls habitants de Vernier.

Quelques projets concoctés par l'Etat et en discussion ces dernières semaines :

- Déclassement de toute la zone de villas au chemin de Champs-Claude (anciennement chemin des Batailles) en **Zone Industrielle** ;
- Déclassement de toute la zone de villas du chemin de Mouille-Galand en **Zone Industrielle** ;
- Déclassement des terrains situés à droite de la route de Peney, à la hauteur de la route du Canada, pour en faire une **Zone Industrielle** ;
- Construction de 8 immeubles en lieu et place des habitations situées dans le périmètre du Chemin de Poussy-Chemin de l'Echarpine-

chemin des Myosotis ; le chemin des Myosotis devenant une route de transit qui débouchera sur la route de Vernier à la hauteur de la station d'essence ;

- Création d'une **Zone Industrielle** sur la parcelle située en bordure de la route de Peney, entre la station d'essence et l'angle du chemin de la Crotte-au-Loup ;

Alors ? Faut-il laisser faire et Vernier deviendra la banlieue industrielle du canton avec ses dépôts, entrepôts, parkings de camionnettes, un trafic de transit incessant, des recettes fiscales quasi nulles et des nuisances maximales ?

Est-ce ce que nous voulons, est-ce dans ce cadre de vie que nous souhaitons vivre ? Prendre le bus pour nous rendre en ville en 20 minutes et en remonter en 50 minutes ?

Si vous avez le sentiment que cela ne correspond pas à votre vision de l'avenir et que vous aviez imaginé que Vernier puisse ne pas se faire imposer ce que les autres communes refusent, alors pour vous et vos enfants, rejoignez l'AIVV, l'Association des Intérêts de Vernier-Village.

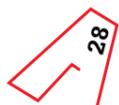
Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions nous faire entendre auprès des autorités cantonales (et parfois communales), qui veulent nous imposer leurs aménagements dans lesquels NOUS devons vivre. Merci d'avance.

Le Comité

AIVV - CP 434 - 1214 Vernier

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Annonces

Fax: 022 306 06 21
Tél.: 022 306 06 20
communication@vernier.ch

À votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but commercial.

À vendre

- A vendre canapé lit et lit parental - état neuf. Tél. 078 669 97 49
- Deux vélos (homme et femme) jamais utilisés, au prix de CHF 150.-/pièce ou CHF 300.-/les deux. Tél. 079 594 59 57
- Sac réservoir CHF 85.- / Très peut servi, à sangle de marque Held: Un grand de ~12l. de capacité avec vide poche et un petit de ~5l., avec un vide poche et le foureau de carte routière. Possibilité de les monter séparément ou ensemble. L'assemblage des sacs se fait par fermeture éclair. Dimension : Long: 45 cm, Larg: 30 cm, Hauteur Max 30 cm. Vendu avec une sangle pour le transport et la housse pour la pluie. Tél. 022 341 31 65
- Ours ange neuf dans sa boîte CHF 25.- / Fiber Optic Angel bear, Ours musical animé, avec aile en fibre optique lumineuse. Objet de décoration. Tél. 022 341 31 65
- Appareil photo CHF 65.- / Odys Slim 6 L Pro Silver Appareil photo numérique très peu servi donc en très bon état. Megapixels: 5.0 megapixels, Résolution maximum: 2560x1920 pixels, Zoom optique 1x, Zoom numérique 8x, USB, MultiMedia Card, 2 pouces LCD, Type: Compact Numérique. Matériel livré: Slim 6L Pro, câble USB, câble TV, sacoche, dragonne, 2 piles AAA, notice d'utilisation, CD-ROM. Plus d'info sur http://www.odys.de/web/web_lan_fr_hmp_1_mp_1_an_X400015_sw_ja.html Tél. 022 341 31 65
- Plaquettes de frein AR CHF 40.- / 1 paire de Plaquette de frein AR BREMBO Carbon Ceramic neuve. Convient pour BMW K100 RT de 1987, BMW R100 T 1979, BMW R1100 RS 93, BMW R80/7 79-81 et certainement d'autre. Tél. 022 341 31 65

Les jeux de cartes vous intéressent ?!

Nous sommes un petit groupe d'environ 12 personnes qui jouons aux jass tous les mercredis soir de 19h30 à 22h30 au Centre de Quartier, rue du village 22, à Vernier. Alors n'hésitez pas de vous joindre à nous vous ne le regretterez pas... !

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Madame Odile Garin, tél. 022 341 12 52.

Nous nous ferons un grand plaisir de vous accueillir.

Le Club des Aînés de Vernier-Village recherche 2 bénévoles

Afin de compléter notre comité, nous recherchons un-e trésorier-ère et un responsable des repas. Les actuels responsables démissionnent pour des raisons de santé.

Merci d'avance de nous contacter à l'adresse suivante : Club des Aînés de Vernier-Village, Case postale 468 1214 Vernier - tél. 022 341 27 35.

- Bougie d'allumage CHF 20.- / Jeu de 4 bougies neuve BOSCH SUPER 4 N° 503 WR78. La boîte à déjà été ouverte mais les bougies n'ont jamais été utilisées (ni montées ni sorties de l'emballage). Tél. 022 341 31 65
- Housse à ski CHF 120.- / Housse à skis à roulettes Dynastar 230 cm, 4 paires Pro black neuve servis 1 fois. Une housse avec 4 compartiments à ski (avec fixations) zippés et aérés distincts. Pliable avec sangles de compression. Tissu résistant pour prévenir les coupures par les carres. Avec roulettes. Longueur: 230 cm. Tél. 022 341 31 65
- Baskets fille neuves CHF 20.- dans leur boîte d'origine avec encore le prix, couleur noir rose marque Kappa taille 28. Prix neuf CHF 59.90 soldé magasin CHF 39.90 Tél. 022 341 31 65

Tournoi de jass des clubs d'aîné-e-s



En ce mercredi après midi 29 septembre, nous sommes réunis au Centre de Quartier de Poussy. Lieu habituel de rencontres des Aînés de Vernier-Village. La salle très claire grâce à une longue baie vitrée se situe dans un quartier calme. Un parking bienvenu jouxte ce petit immeuble.

Les jours d'école, les enfants se retrouvent dans ce lieu qui fonctionne aussi comme cuisine scolaire.

Aujourd'hui, ce sont les Aînés de Vernier-Village et de Châtelaïne qui

s'affrontent dans un amical concours de jass.

L'enjeu de ce tournoi ne sera pas un prix mirobolant, mais une rencontre dans la bonne humeur entre personnes passionnées de cartes.

32 personnes, soit 16 équipes répondent présentes.

On regarde le jeu, on calcule, on réfléchit... puis on «chibre». C'est le jeu. On gagne avec quelques points d'avance, ou plus, ou on fait le match.

Nous sommes sorties avant dernières, et avons subi 2 matchs !

Les grands gagnants sont MaryLou et Yvan Schwartz qui sont chaleureusement applaudis. Chacun repart avec un petit cadeau et envie de recommencer.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial, et particulièrement à Gusti, grand spécialiste de l'organisation des tournois de cartes.

Ginou

Vous souhaitez rejoindre un des 4 clubs de Vernier ? En voici les coordonnées:

Châtelaïne-Balexert

Av. de Crozet 31
1219 Châtelaïne
Ouverture :
mardi, mercredi et jeudi de
14h15 à 17h15

Libellules

Rte de l'Usine-à Gaz 10
1219 Le Lignon
Ouverture :
lundi, mardi et jeudi à partir
de 14h30

Lignon

Av. du Lignon 53
1219 Le Lignon
Ouverture :
mardi et vendredi
de 14h à 17h00

Vernier-Village

Ch. de Poussy 56
1214 Vernier
Ouverture :
mercredi et
vendredi de 13h30 à 17h00



MQ des Libellules : une histoire qui s'écrit à plusieurs

Cinq ans de gestation. Et la Maison de Quartier des Libellules est née. Son histoire commence en 2005 lors des Ateliers de l'avenir. Les habitants font alors six vœux pour dynamiser leur quartier. La Maison de Quartier était le dernier d'entre eux. Il s'est réalisé le 1^{er} septembre 2010 lorsque les deux petits génies du lieu, Isabelle Lamm et Joseph Minniti - épaulés par des moniteurs - ont commencé leur patient et passionnant travail. Nous les avons rencontré.

Isabelle : Lorsque nous sommes arrivés, début septembre, il n'y avait que les murs. Et la cuisine. Ces grands murs blancs... Comme une page blanche sur laquelle l'histoire de la maison était à écrire. C'est vraiment stimulant de commencer ainsi une aventure...

A quoi sert une maison de quartier ?

Joseph : C'est avant tout un lieu ouvert. Son caractère public facilite les rencontres et les échanges dans un cadre non contraignant ou s'appliquent des règles pour permettre de fonctionner en collectivité. C'est donc un lieu précieux. Les parents peuvent venir avec leurs enfants, ce qui serait, par exemple, plus difficile dans un bistrot ou la consommation est de mise. Les visiteurs se sentent vraiment libres et à l'aise, dans ce cadre convivial.

Isabelle : C'est un endroit où l'on crée du lien. On peut y relayer des besoins, mettre en contact certaines personnes. C'est un très bon terrain.

Vous re-créez du lien parfois, un lien perdu ou distendu...

Isabelle : Cela s'est produit dès l'ouver-



La MQ est au chemin de Château-Bloch 1 et peut être contactée au 022 796 12 64.

ture. On a vu des gens se reparler, se côtoyer de nouveau alors qu'avant ils s'évitaient soigneusement. Notre statut, celui de travailleurs professionnels (Isabelle et Joseph sont animateurs socioculturels ndlr) nous place dans une position de neutralité. Nous accueillons évidemment tout le monde, sans distinction. Cela fait tomber des barrières.

Joseph : La maison est un élément catalyseur qui permet de créer une dynamique dans le quartier. Nous sommes le liant qui va permettre la mise en œuvre de la créativité des habitants. Nous proposons bien sûr des activités, mais nous accueillons les propositions des habitants, voire nous les provoquons.

Y avait-il un véritable besoin aux Libellules ?

Joseph : Sans aucun doute. Ce besoin s'est exprimé, en creux, par l'afflux de demandes de la part des habitants dès l'ouverture de la Maison de Quartier,

notamment pour les activités ou la prise en charge des enfants.

Isabelle : Les gens ont le droit de nous confier leurs enfants à partir de quatre ans. Mais il y a beaucoup d'enfants plus petits qui viennent avec leurs parents, et qui restent là avec eux. Je n'ai jamais vécu cela ailleurs. Tout ce petit monde se côtoie avec beaucoup de plaisir. Les parents discutent entre eux et boivent un thé pendant que leurs bambins jouent. Cet endroit devait donc être inventé !

Votre rôle est assez ouvert et pluriel

Joseph : Il y a plusieurs couleurs sur la palette de l'animateur. Notre dénomination est socioculturelle. On pourra proposer des spectacles, des concerts, des expositions, une dimension de projet en perpétuel mouvement émanant des habitants.

Isabelle : D'ailleurs, en six semaines, nous avons réussi à mettre en place

une soirée d'inauguration riche et variée grâce à la force de proposition des habitants... L'autre aspect, social, qui n'est pas si éloigné d'ailleurs, est aussi très présent. Nous sommes bien sûr des oreilles attentives.

Quelle est la journée type d'un animateur ?

Isabelle : Il n'y a pas de routine. Les journées ne se ressemblent jamais. Je vais donc plutôt raconter une anecdote. Il y a quelques jours, on a décidé de faire une tarte aux pommes. Au moment du goûter toutes les générations - le plus jeune avait deux ans, le plus âgé 86 - et de nombreuses nationalités étaient représentées. C'est pour moi un assez joli résumé de ce que peut être cette maison de quartier.

Joseph : Un bel instantané.

Racontez-nous votre parcours...

Isabelle : Je suis libraire à l'origine. Il y a 29 ans, j'ai fait un remplacement d'un mois dans une maison de quartier, à Thônex. Je ne suis plus jamais partie. J'y ai passé sept ans, puis dix au Grand Lancy et douze à Champel. Pendant toutes ces années j'ai continué à me former et j'ai passé une demi licence en Sciences de l'éducation. Le métier est extraordinaire de par la liberté et la créativité qu'il induit. Pour Vernier, j'ai mon dentiste depuis 10 ans aux Libellules mais je connaissais finalement très peu le quartier. Certains ont voulu me décourager d'y venir mais je ne regrette absolument pas. La générosité, la spontanéité des habitants me réjouissent.

Joseph : Notre rôle éducatif se résume à un vivre ensemble. Il n'est pas directif. C'est une éducation discrète... Quant à moi, je suis arrivé à Genève en 1997 et j'ai commencé comme moniteur à la Maison de Quartier de la Jonction pendant quatre ans, puis au Centre de loisirs de Carouge pendant 9 ans, comme animateur. J'ai à cette occasion passé mon diplôme à l'Ecole sociale.

Quelles orientations voulez-vous donner à la Maison de Quartier ?

Ensemble : On laisse venir

Isabelle : Ce sont surtout les habitants qui transformeront la maison...

Joseph : Nous avons aussi activé les réseaux locaux et régionaux, nous tissons des liens avec les écoles et les associations, nous favorisons les partenariats... Et il y a du répondant. Cela va aboutir sur des actions concrètes.

Isabelle : Par exemple, nous élaborons un projet avec Yves Moser, l'éducateur de l'école des Libellules pour mettre en place des cours de français pour les adultes non francophones...

Joseph : Les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) nous apportent aussi des idées et du soutien. On sait que l'on peut compter sur d'autres travailleurs sociaux. C'est réconfortant et encourageant.

Quels sont vos besoins aujourd'hui ?

Isabelle : De l'amour...

Joseph : Du soleil (rires)

On a atteint nos objectifs pour l'équipement de la maison. Nous attendons maintenant son essor, du partenariat et la participation active des habitants... On a déjà de beaux projets pour la fête de l'Escalade et pour Noël... A suivre !

Propos recueillis par Samuel Dixneuf

Les Ateliers journalisme multimédia



VERNIER BONDY BLOG

Vous aimez : écrire, photographier, enregistrer, éditer, filmer, les outils numériques, enquêter, témoigner.

Motivation, sérieux et assiduité sont requis pour tous les participants.

Vous voulez : améliorer vos compétences dans ces domaines, apprendre les bases du métier de journaliste au contact de professionnels, publier du contenu sur le Web, voir vos articles publiés par le magazine de la commune, témoigner de votre quotidien, de vos coups de coeur, de vos coups de gueule, de vos préoccupations, décrypter l'actualité...

L'objectif de publication d'articles variera selon le nombre de participants, mais chacun des participants devra produire au moins un « post » par mois (quelle qu'en soit la forme : article, reportage, interview, photos, vidéo, etc.)

Pour vous inscrire : envoyez votre demande d'inscription par mail à l'adresse suivante : vernierbb@gmail.com.

Une solution : rejoindre les ateliers multimédias et interactifs de Vernier Bondy Blog. <http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire ou à contacter le 078 760 25 34.

Lieu : Maison de Quartier des Libellules, 1 chemin du Château Bloch, 1219 Lignon.

Nombre maximum d'inscrits : 10 par atelier. A partir de 16 ans. Horaires communiqués ultérieurement.

Des nouvelles de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

L'Avenir de Châtelaine a commencé l'année scolaire 2010-2011 en force avec plein de projets :

Un **calendrier 2011** pour lequel les musiciens de nos orchestres posent dans différentes mises en scène, va paraître au mois de décembre et sera disponible sur commande sur notre site www.accordeon-avenir.ch

Après notre audition du 5 novembre dernier, **2 autres auditions** de notre école sont prévues les **vendredis 4 février et 6 mai 2011**, 19h, dans la superbe salle de concert de la **Maison Chauvet Lullin**.

Le **dimanche 19 décembre 2010 à 17h**, nos solistes et duos vous charmeront lors de notre traditionnel **Concert de Noël** qui sera donné dans le **Temple Protestant de Vernier, 3 chemin de Sales**. Au programme,

pièces concertantes, contes et histoires inédites, entrée libre et chapeau à la sortie, verrée offerte après le concert et petit Marché de Noël... un joli moment familial et très convivial !

Les musiciens de l'Avenir de Châtelaine et de la Brante de Bernex vous proposent une **Soirée (presque) typiquement Suisse** le **samedi 12 février 2011 à 20h**, à la **salle communale de Luchepelet de Bernex**. En plus des concerts des 2 sociétés de musique, vous pourrez déguster une bonne fondue bien de chez nous ! (Réservation : president@accordeon-avenir.ch)

Vous pouvez voir notre orchestre sénior en pleine action sur le site de la **Boîte à Musique** <http://www.tsr.ch/divertissement/boite-a-musique/>

Ou lors de l'émission du **11 décembre** prochain sur la TSR...

Et, comme chaque année, aura lieu le **samedi 28 mai 2011 à 20h** à la salle des fêtes du Lignon, notre **soirée annuelle** qui vous fera remonter le temps jusque dans les années 30-40. Si vous avez envie de charleston, jazz, ragtime, de revivre ou découvrir les moments forts de ces années folles, retrouvez-nous nombreux au Lignon !

Et, bien sûr, il est toujours possible d'apprendre l'accordéon chez nous avec un de nos 4 professeurs (dès l'âge de 5 ans) et venir jouer dans un de nos 3 orchestres de différents niveaux, ouverts à tous les musiciens quels que soient leurs instruments !

Avec les meilleures salutations musicales de notre Comité !

Sylvie BOSSI

Présidente de l'Avenir de Châtelaine

Concert classique en l'Eglise de St-Pie X

Vendredi 26 novembre à 20h
2 chemin du Coin-de-Terre, 1219 Châtelaine.

Programme:

- Ch. Gounod: Messe brève en Ut majeur n°7
- G. Faure: Cantique de Jean Racine et Sicilienne
- F. Schubert: Sonatine pour violon et piano en sol majeur
- J. Brahms: Sonate pour violon et piano op. 108 n° 3
- A. Lotti: Miserere en ré mineur
- Anonyme du 15^e siècle: Alta Trinità beata

Par le Choeur Saint-Pie X avec Luis Semeniuk, orgue et piano, Marie-Jeanne Sunier, violon, direction André Giubergia.

Entrée libre, corbeille à la sortie.

Marché de Noël de la Paroisse St-Pie X

Solidarité, Partage, Rencontre...

Dimanche 28 novembre de 10h à 16h

dans la salle paroissiale de l'Eglise St-Pie X,
2 chemin du Coin-de-Terre, 1219 Châtelaine.

Magasin du Monde, Secours Social Palestinien
Camarada, Amnesty International, Partage et Aide

Nous vous offrons la possibilité d'**offrir différemment** et vous attendons à cette sympathique fête de quartier où pour vos cadeaux vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires issus du commerce équitable. Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisserie «maison», «saltenias» et boissons diverses.

La Biennale d'arts contemporains aux Libellules reçoit une bourse

Afin d'encourager la médiation en art contemporain, la Ville de Genève décerne chaque année une bourse dotée de 15'000 francs. Cette dernière est destinée à un médiateur actif dans le domaine de l'art contemporain.

Le jury vient d'attribuer cette bourse pour l'année 2010 et, pour la première fois, a retenu deux projets lauréats ex-aequo: Serge Boulaz et Céline Mazzon de l'association BAL (Biennale d'arts contemporains des Libellules) pour le projet «White Cube» et Sylvain Froidevaux, pour le projet «60x60».

Le «White Cube», soit l'installation d'un espace d'exposition et de médiation sur une butte du quartier des Libellules à



Vernier s'inscrit dans la continuation du projet BAL qui questionne, depuis trois ans déjà, les liens entre l'art et la sphère publique, mais aussi les différentes formes d'articulation entre les pratiques artistiques et les pratiques sociales. La prochaine Biennale est prévue pour octobre 2011. Pour de plus amples informations sur le projet

BAL, voir nos éditions de septembre et octobre 2009 sur www.vernier.ch/magazine.

Pour plus d'informations concernant la bourse médiateur en art contemporain: <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/soutien-professionnel-culture/bourses/boursemediateur-contemporain/>

Le WWF a déménagé

Le siège romand du WWF Suisse a quitté la commune de Vernier pour s'installer à Lausanne.

Depuis lundi 12 juillet 2010, la quinzaine de collaborateurs s'est installée à l'avenue Dickens 6, à deux pas de la gare de Lausanne. «Nous avons entrepris ce déménagement afin d'occuper une position plus centrale en Suisse romande pour nous rapprocher de nos partenaires et interlocuteurs. Nous voulons également renforcer la collaboration avec les sections et créer une nouvelle dynamique au niveau romand», relève Catherine Martinson, directrice du travail régional au sein du WWF Suisse.

Le WWF remercie les autorités et les habitants de la commune de Vernier

pour les bonnes relations qui se sont établies au cours des 20 années passées au chemin de Poussy 14.

L'organisation tient à attirer l'attention de chacun sur le fait que l'accès au jardin naturel est désormais interdit.

Merci de prendre note de notre nouvelle adresse:

WWF Suisse, Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél. 021 966 73 73

Fax 021 966 73 74

service-info@wwf.ch



Concours: Bourse et Prix cantonal du développement durable 2011

En mai 2011, le Conseil d'Etat décernera, pour la dixième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable. La première permet la concrétisation d'un projet, tandis que le second récompense une action déjà réalisée. Dotées respectivement d'un montant maximum de CHF 30'000.- et de CHF 10'000.-, ces distinctions visent à soutenir et encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon). Les projets et réalisations, soumis à un jury composé de membres du conseil du développement durable, doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.



La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au **lundi 31 janvier 2011**.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours, la liste des lauréats des éditions précédentes, ainsi que toutes les informations

utiles sont disponibles sur le site Internet: www.geneve.ch/agenda21. Pour tout complément d'information: M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, tél. 022 388 1942 ou jean-pierre.tombola@etat.ge.ch



Vente de jouets d'occasion à la salle des Fêtes du Lignon

Réception des articles :
lundi 29 novembre 2010 de 14h00 à 20h30

La vente aura lieu

Mardi 30 novembre de 14h00 à 20h00

Remboursement:
mercredi 1^{er} décembre de 14h00 à 15h00

Le bénéfice de la vente 2010 ira pour l'association « Le Copain » (www.lecopain.ch).

IMPORTANT :
Si vous ne connaissez pas notre système (listes, étiquettes) consultez notre site internet ou appelez nous et nous vous ferons parvenir tous les renseignements nécessaires.

Site internet : www.trocventes.com

Renseignements: 022 796 59 12 et 022 797 21 79

Le Téléthon avec l'Etoile sportive féminine de Vernier

Pour la 11^{ème} année consécutive, notre société se mobilise en faveur du Téléthon. Comme l'an dernier, nous organisons une grande marche populaire sur le parcours de la «Voie verte de Vernier» (environ 12 km).

Dimanche 5 décembre de 9h à 17h

Départ : Ecole des Ranches à Vernier-Village

Finance d'inscription : Adulte : 10.- Enfant : 7.-

Pour vous restaurer : soupe, pain fromage, pâtisseries, boissons et vin chaud.

Vente de la peluche du Téléthon au prix de CHF 10.-

Tous les fonds récoltés seront intégralement versés au Téléthon.



Chaussez-vous !

Participez à notre marche populaire en faveur du Téléthon !



Recherche des bénévoles afin d'aider à la préparation des repas:

mardi, jeudi et vendredi de 11h à 14h ou horaire à convenir

Tél.: 078 712 77 82

A c c u e i l
de jour pour
personnes
souffrant de
d é f i c i t
c o g n i t i f

courriel: lesalondesylvia@hotmail.com

Marché de Noël à Vernier-Village

Dimanche 12 décembre

de 10h à 17h

à la salle Communale de Vernier Place

Stands d'artisanat, buvette, animations.

Organisé par l'association « Les Z'ateliers ». Plus d'informations sur: www.leszateliers.ch



«Café-théâtre» à Vernier

Jusqu'au 29 janvier 2011 à l'affiche du P'tit Music Hohl «L'île de la sensation»

Deux femmes... Deux hommes... Un même but : gagner la finale qui donnera le droit pour l'homme et la femme sélectionnés de gérer cette île dans le Pacifique, avec à la clé un joli salaire. Les clients au nombre de deux ou quatre seront les rois et pourront tout demander... Tout ? Tout !

Alors comment se déroulera la phase finale ? Fair-Play ou coups tordus ? Forcément un peu des deux, le tout accompagné d'extraits de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui...

Pour la quatrième fois, vous retrouverez Murielle Maroquin, pour la troisième fois Denis Weber et vous découvrirez Emilie-Juliette Peyrot aux côtés de Dominique Poupaert...

Un voyage dans vos souvenirs de la chanson française avec comme objectif de vous divertir...

Un spectacle idéal pour un repas de fin d'année...



Le principe des soirées : Menus de CHF 39.- à 68.-
19h30 apéritif, 20h spectacle et Prix d'entrée: CHF 35.-, AVS CHF 25.-
21h30 repas.

www.musichohl.ch

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page cov. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intér.	CHF	1000.-
3° de couverture	CHF	1200.-

Service de l'information et de la communication: Tél. 022 306 06 20
communication@vernier.ch

GYPSERIE - PEINTURE-PAPIERS-PEINTS

A votre service depuis 1982

G. SARACINO

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Agenda communal

Novembre

Décembre

Vendredi 26 novembre – Conférence «Les Andes péruviennes et boliviennes» par Anne-Marie Krüger à 14h au Club des aînés de Vernier-Village, 56 ch. de Poussy.

Vendredi 26 novembre – Groupe de Bricolage «Les Abeilles» à 14h au Club des aînés du Lignon, 53 av. du Lignon.

Vendredi 26 novembre – Repas de soutien du FC CITY dès 19h (soirée de clôture du 60^e anniversaire) au restaurant le Panoramique.

Vendredi 26 novembre – Concert classique à 20h en l'Eglise St-Pie X à Châtelaine.

Vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20h30, dimanche 28 novembre à 17h – Voyage au coeur de l'âme espagnole à la Maison Chauvet-Lullin.

Dimanche 28 novembre – Marché de Noël de 10h à 16h à la Paroisse St-Pie X à Châtelaine.

Dès le 29 novembre – Fermeture pour cause de déménagement de la bibliothèque de Châtelaine.

Mardi 30 novembre – Vente de jouets d'occasion de 14h à 20h à la salle des fêtes du Lignon.

Mercredi 1^{er} décembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Jeudi 2 décembre – Concert de gospel à 20h30 à l'Eglise St-Pie X.

Jeudi 2 décembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier de Vernier l'Alibi.

Samedi 4 décembre – Rendez-vous du maire de 9h à 12h à la Mairie.

Samedi 4 décembre – Atelier de bricolages de Noël en famille entre 9h30 et 12h30 à l'EVE Bourquin.

Samedi 4 décembre – la Fanfare Municipale de Vernier à «la Boîte à musique», TSR 1.

Dimanche 5 décembre – Grande marche en faveur du Téléthon dès 9h à l'école des Ranches, Vernier-Village.

Dimanche 5 décembre – Concerts au Lignon à 18h.

Mercredi 8 décembre – «Rendez-vous... conte» à 14h à la bibliothèque de Vernier.

Mercredi 8 décembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Mercredi 8 décembre – «Comment bien rénover sa maison?» à 20h à l'aula de l'école des Ranches, Vernier-Village.

Vendredi 10 décembre – Concert acoustique de Hyren à 20h30 à la Maison Chauvet-Lullin.

Dimanche 12 décembre – Marché de Noël de 10h à 17h à la salle de l'école de Vernier-Place.

Mardi 14 décembre – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Mercredi 15 décembre – Repas de la Bûche de Noël du Club d'Aînés de Châtelaine-Balexert (inscription le 30 nov.).

Mercredi 15 décembre – L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque des Avanchets.

Jeudi 16 décembre – Repas pour les aînés dès 10h à la Maison de Quartier des Avanchets.

Samedi 18 décembre – Portes ouvertes du groupe scout Jean-jacques Rousseau pour les 7 à 18 ans de 13h à 18h au centre des Tattes.

Dimanche 19 décembre – «Joyeux dimanche» dès 12h15 Centre de quartier du Lignon.

Dimanche 19 décembre – Concert classique à 17h à la Maison Chauvet-Lullin.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive.

Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.

CONCERT GOSPEL SOUL



2 DÉCEMBRE 2010 • 20 H 30
EGLISE ST-PIE X

CARREFOUR DU BOUCHET • GENÈVE BUS 29-10-22, TRAM 14-16 • PARKING CC BALEXERT

Ventes de Billets

Stand Info
balexert
[110 commerces au centre]



Tarifs CHF 27.-
CHF 20.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)
CHF 10.-



Ouverture caisse et portes 19h 45

Renseignements
Service de la culture
tél. 022 306 07 80
www.vernier.ch

Commune de Vernier